

Rapport d'évaluation

Projet du Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia Ensemble pour un mieux-être économique des femmes

Raymond Beaudry, chercheur associé au GRIDEQ
avec la participation de Nancy Bérubé, Mirka
D'Amours et Linda Lapierre

Révision linguistique : Luc Gobeil
Édition : Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional,
de l'Est du Québec (GRIDEQ) UQAR
Pour en savoir plus sur les publications du GRIDEQ: <http://www.uqar.ca/grideq/>

Table des matières

MISE EN CONTEXTE ET APPROCHE ÉVALUATIVE.....	5
L'évaluation du projet	7
La recherche-action et l'évaluation participative	7
La gouvernance	10
L'empowerment	11
Sécurité et prospérité économiques.....	14
Le mouvement féministe et le développement régional.....	17
Proposition pour une grille d'analyse de l'évaluation.....	18
Méthodologie	19
LES RAPPORTS D'ÉTAPE	21
LE RAPPORT D'ÉTAPE DU 15 JUIN 2012	21
1-Le plan de travail	21
a- Recrutement	21
b- Planification	22
c- Développement et élaboration.....	22
d- Réalisation et mise en œuvre	23
e- L'évaluation	23
2- Cadre de résultats et plan de mesure du rendement.....	23
3- Plan de gestion des risques	24
4 et 5- Liste des partenaires et leurs contributions et liste des organisateurs appuieurs	25
LE RAPPORT D'ÉTAPE DU 4 JUIN 2013.....	26
1- Le rapport d'étape	26
2- Analyse comparative entre les sexes (ACS)	28
3-4 Le plan communautaire et la liste des partenaires	29
5- Groupes-témoins de femmes.....	30
6- La rencontre avec les partenaires.....	30
7- La Grande rencontre avec les partenaires et les femmes (28 mai 2013) et les résultats du sondage.....	32
8- Quelques dimensions sur les résultats du sondage du CFVM et les groupes-témoins de femmes	33
a- Les lacunes	33
b- Les causes de la pauvreté.....	34
c- Les conséquences de la pauvreté.....	34

d- Les besoins.....	35
e- Les moyens ou idées pour améliorer les conditions économiques	35
9- Commun'out et la grande rentrée communautaire matapédiennne, automne 2013.....	35
LE RAPPORT D'ÉTAPE DU 15 MAI 2014.....	36
1- Le rapport d'étape	36
2- Des informations complémentaires sur les rencontres avec les partenaires et les femmes ...	37
a- Gestion et prospérité financière	37
b- Sécurité alimentaire	38
c- Visibilité des organismes travaillant à contrer la pauvreté	38
3- Le compte-rendu des moyens et des démarches sur les projets en cours	39
4- La rencontre avec les partenaires.....	39
LE RAPPORT D'ÉTAPE DU 15 NOVEMBRE 2014	39
1- La gestion et la prospérité financière	40
2- La sécurité alimentaire	42
3- La visibilité des organismes communautaires travaillant à contrer la pauvreté	42
LE JOURNAL DE BORD	43
Journal de bord et rencontre du 3 octobre 2012	44
Journal de bord et rencontre du 23 janvier 2013.....	47
Journal de bord et rencontre du 21 novembre 2013.....	51
Journal de bord et rencontre du 5 mars 2014	54
Journal de bord et rencontres du 14 juillet 2014 et du 11 décembre 2014.....	57
Sondage de la firme Léger Marketing.....	60
L'enquête menée en Outaouais	63
CONCLUSION	67
Bibliographie.....	72
ANNEXE	76
1- Les intentions générales du projet.....	76
2- Les groupes-témoins de femmes.....	77
3- Le sondage maison organisé par le CFVM.....	77
4- Les moyens d'action	78
5- Empowerment	79
6- L'analyse différenciée selon les sexes	79
7- Le sondage Léger Marketing	80

Liste des acronymes

ACEF : Association coopérative d'économie familiale
ACS : Analyse comparative entre les sexes
ADS : Analyse différenciée selon les sexes
AFEAS : Association féminine d'éducation et d'action sociale
ALESE : Abattons les échelons socio-économiques
CAB : Centre d'actions bénévoles
CALAC : Centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel
CAMEF : Comité d'action Matapédia en forme
CFVM : Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia
CDC : Corporation de développement communautaire
CDE : Condition féminine Canada
CLD : Centre local de développement
CLE : Centre local d'emploi
CRÉ : Conférence régionale des éluEs
CSSS : Centre de santé et de services sociaux
ENAP : École nationale d'administration publique
MADA : Municipalité amie des aînées
MRC : Municipalité régionale de comté
RECEM : Regroupement des comités d'éducation de la Matapédia
RGM : Revenu minimum garanti
SADC : Société d'aide au développement des collectivités
TCGF : Table de concertation des groupes de femmes

MISE EN CONTEXTE ET APPROCHE ÉVALUATIVE

Le Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia (CFVM) de la région du Bas-Saint-Laurent obtient, en 2012, une subvention de Condition féminine Canada pour le projet *Ensemble pour un mieux-être économique des femmes*. L'appel de propositions concerne les «Femmes vivant dans les collectivités rurales et éloignées et dans les petits centres urbains» et sa thématique portait sur la «Planification communautaire visant à améliorer la sécurité économique des femmes dans les collectivités rurales et éloignées du Canada.» De façon plus précise, le projet a pour but de «promouvoir la sécurité et la prospérité économiques des femmes dans notre collectivité, d'élaborer et de mettre en œuvre un plan communautaire.» Le projet couvre le territoire de la MRC de la Matapédia comprenant 18 municipalités et dont les principaux centres de services sont les villes d'Amqui, de Causapscal et de Sayabec.

Le CFVM a été créé en 1990. Il s'inscrit dans les courants de pensée féministe québécois dont les actions portent, entre autres, sur l'autonomie des femmes, les rapports égalitaires, la lutte contre toute forme d'exploitation sexuelle, l'isolement et la violence. Si le Centre de femmes offre des services pour soutenir et répondre aux demandes des femmes, il participe également, à travers ses activités, à jouer un rôle de conscientisation sur la condition économique, sociale et culturelle des femmes, à transmettre les approches féministes, à s'assurer que le milieu soit sensibilisé à la cause des femmes et à collaborer au changement social afin d'améliorer la qualité de vie.

Le territoire d'action du CFVM est celui de la MRC de la Matapédia. Le Centre fait partie de la Table de concertation des groupes de femmes de la région du Bas-Saint-Laurent comprenant neuf Centres de femmes, deux Centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel (CALACS), trois Maisons d'aide et d'hébergement pour femmes violentées et leurs enfants et des groupes diversifiés tels que le Comité condition féminine de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) au Bas-Saint-Laurent, Femmessor (groupe de soutien à l'entrepreneuriat pour les femmes) et le Réseau des répondantes diocésaines à la condition des femmes. Au total, ce sont 17 groupes qui occupent l'ensemble du territoire de la région bas-laurentienne.

Ces groupes ont en commun une analyse féministe plurielle du développement du territoire en tenant compte des rapports de sexe, de pouvoir et de domination, des enjeux environnementaux

ainsi qu'une critique des modèles de développement en intervenant localement et régionalement au sein même des instances décisionnelles. La Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent (TCGF) s'inscrit également dans un répertoire d'actions qui invite les femmes à se mobiliser sur des enjeux sociaux portant sur la santé et le pouvoir médical, la marchandisation du corps des femmes, l'hypersexualisation, la pornographie, la violence conjugale. La TCGF du Bas-Saint-Laurent se préoccupe également d'enjeux économiques en appuyant le mouvement d'économie sociale. Elle participe également à la lutte pour une autre mondialisation en participant à l'organisation des Marches mondiales en collaboration avec la Fédération des femmes du Québec et l'R des Centres de femmes. C'est aussi sur des enjeux politiques que la TCGF intervient par des actions qui visent une plus grande présence des femmes au sein des organismes locaux et régionaux de développement dont les Centres locaux de développement (CLD), les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et la Conférence régionale des éluEs (CRÉ). Finalement, la TVGF intervient aussi par des actions qui invitent les femmes à prendre place au sein des conseils municipaux que la.

C'est donc dans ce contexte que le Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia intervient sur son territoire où la question sociale, économique et politique forme un tout interrelié et rattaché à des valeurs d'entraide, de solidarité, de justice et d'équité. Dans le cadre du projet *Ensemble pour un mieux-être économique des femmes*, l'enjeu de la sécurité et la prospérité économiques des femmes est également appuyé par ces mêmes valeurs communes, et partagées par l'ensemble de la communauté, qui servent de référence pour un questionnement sur la nature même du modèle économique dominant tout en invitant les acteurs organisationnels et institutionnels de la communauté locale à participer à la création d'un plan de lutte afin de soutenir l'intégration des femmes à la vie économique. Dans ce sens, la sécurité et la prospérité économiques des femmes sont inséparables de la question territoriale et communautaire, participant ainsi à maintenir le lien entre le développement de projets économiques individuels ou collectifs, et celui du développement du territoire. Ainsi, l'individu autonome n'est jamais totalement séparé de son lien avec la communauté. Précisons que le sens qui est attribué au communautaire et à la communauté renvoie à des réalités sociales concrètes, à une conscience collective, un idéal commun, une identité partagée et un projet collectif qui se retrouvent dans des pratiques sociales et économiques (Denyse Côté, 1995).

L'évaluation du projet

L'évaluation du projet s'inscrit dans le cadre d'une dynamique d'action communautaire portée par un collectif féministe (le Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia) accordant une attention particulière à la participation des membres de la collectivité, à leur capacité de réseautage et de solidarité, ainsi qu'à la recherche de moyens alternatifs, d'innovations sociales et économiques dans le but de permettre les conditions d'un projet de changement social (et projet de société) pour un mieux-être autant individuel que collectif. Le concept d'évaluation ne peut alors se résumer à une simple équation construite en termes d'objectifs et de résultats. Mesurer les résultats d'un plan d'action ou d'un projet est certes légitime, mais ne permet pas de prendre en compte le point de vue des acteurs et tout le sens qu'ils attribuent à leurs actions. C'est la raison pour laquelle le choix de la méthodologie s'inspire d'une démarche en termes de recherche-action et d'évaluation participative.

La recherche-action et l'évaluation participative

Du point de vue de la recherche-action (Line Kurtzman, : 2003; Hugues Dionne : 1998; Ricardo Zuniga : 1981; Jacques Rhéaume : 1982), il s'agit d'une entente de collaboration entre le chercheur et l'acteur sur une démarche d'action, de recherche et de réflexion. La démarche d'action consiste alors, dans le cas qui nous concerne, à participer conjointement au processus d'évaluation du plan d'action communautaire. Dans ce rapport entre chercheur et acteur, c'est la reconnaissance et le partage des savoirs mutuels (le cognitif ou le penser, le faire et l'être) qui structurent l'évaluation dans le but de coproduire une connaissance qui vise la transformation de la réalité pour un mieux-être social. Il s'agit moins d'une recherche qui porterait sur une stricte application des résultats que d'un questionnement sur la finalité des actions. L'évaluation est en quelque sorte une co-construction où chercheur et acteur s'interrogent sur les solutions à un problème particulier, sur les actions et l'enrichissement des connaissances, sur les changements à apporter à l'action et au discours, sur le lien entre le savoir et l'action. En résumé, l'on peut retenir que : «La recherche-action est principalement une modalité d'intervention collective inspirée de techniques de prise de décision qui associe acteurs et chercheurs dans des démarches communes d'action en vue d'améliorer une situation précise, évaluée à partir de connaissances

systémiques de la situation initiale et appréciée à partir d'une formulation partagée d'objectifs de changement.» (H. Dionne, 1998 :56)

Retenons de cette définition que l'évaluation participative (Jean-François Bernoux : 2004) du projet *Ensemble pour un mieux-être économique des femmes* va dans le sens d'une même démarche, où le chercheur intervient avec les acteurs dans le but de construire un dialogue qui permet le partage des connaissances (Claude Nelisse et Ricardo Zuniga : 1997) afin d'apporter un regard extérieur sur les enjeux concernant la sécurité et la prospérité économiques des femmes.

Puisqu'il s'agit d'un projet qui porte sur des actions collectives qui doivent être ciblées afin de répondre aux objectifs de sécurité et de prospérité économiques des femmes, la notion d'évaluation participative permet également de tenir compte du fait que la démarche repose sur une coproduction qui implique, au premier chef, la participation des acteurs locaux, qui même s'ils sont locaux, agissent au sein d'organisations qui sont intégrées à la dynamique régionale, nationale voire même mondiale. La notion de participation est alors un aspect important de l'évaluation. Ainsi, la coproduction et de participation constitue les deux dimensions à partir desquelles il est possible de comprendre le processus de mise en place et de réalisation du plan communautaire qui s'inscrit dans des échelles territoriales avec lesquelles les acteurs locaux doivent composer. Sur l'enjeu de la sécurité et de la prospérité économiques des femmes, si le Centre des femmes s'appuie sur la capacité des acteurs locaux et régionaux pour trouver des solutions concrètes, il ne peut faire abstraction des contextes national et mondial. Il y a, dans ces différentes échelles territoriales, des systèmes d'action (local, régional, national et mondial) et une diversité d'acteurs qui interagissent de près ou de loin sur le projet. Ces influences, ces collaborations et ces tensions sont constitutives des modalités d'action et de mobilisation des acteurs locaux. Même si le projet porte sur une question particulière, celle portant sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes, il doit être évalué au regard d'une approche globale du développement territorial. Et dans ce sens, il s'agit moins d'une évaluation dont la visée serait celle d'une résolution des problèmes, d'un jugement de valeur sur les actions posées ou sur la concordance entre les moyens utilisés et les résultats obtenus que de la mise en relation des acteurs sur des problèmes qui touchent le développement des territoires.

Il s'agit donc d'éviter quelques écueils d'une conception de l'évaluation où le point de vue des acteurs serait superflu. Nous pouvons en repérer cinq (J.-F. Bernoux, 2004) :

1- Une évaluation qui vient de l'extérieur et qui est perçue comme une ingérence dans le processus du projet, et non pas une évaluation qui serait intégrée à l'action tout en étant au service du projet pour l'amélioration sociale.

2- Une évaluation qui accorde plus d'importance à la feuille de route, en quantifiant les résultats, qu'à la compréhension des interactions entre les acteurs et des conséquences sur le changement social. L'objet de l'évaluation est alors celui de renouveler le sens du projet et de comprendre comment il permet une appropriation par les acteurs.

3- Une évaluation qui maintient de manière absolue l'obligation de résultat. Une telle évaluation structure de manière simpliste la dynamique d'un projet. Elle cible soit un déficit dans la clarté des objectifs, soit une mauvaise relation entre les moyens et les objectifs, soit un manque de compétence des acteurs, soit une faiblesse dans l'ajustement du plan d'action en cours de réalisation. Ce type d'évaluation se réduit bien souvent dans une logique binaire et de vérification comptable des objectifs. Ainsi, «les commandes d'évaluation portent plus souvent sur les actions et leurs résultats que sur les processus et les effets des projets, plus souvent sur la capacité des opérateurs de terrain que sur celle des décideurs et de leurs appareils et plus souvent sur l'aptitude des populations à se conformer qu'aux systèmes de réponse à se mettre à leur portée.» (J.-F. Bernoux, 2004 :19) L'enjeu de l'évaluation est ici important. Sans nier la capacité des acteurs locaux à élaborer des projets afin d'intervenir sur le développement social et économique, ceux-ci ne peuvent faire abstraction de leur interrelation avec le système institutionnel et économique et, donc, des rapports de pouvoir auxquels ils sont confrontés. C'est, entre autres, le rapport entre la démocratie représentative et participative qui est interrogé, mais aussi la légitimité et la reconnaissance des acteurs (et plus particulièrement des femmes) concernant leur capacité d'intervention sur les transformations nécessaires pour le mieux-être des individus.

4- Une évaluation qui ne se confond pas avec le contrôle et l'évaluation. Le contrôle est alimenté par l'idée que le contrôleur possède la vérité ou qu'il est celui qui applique la norme dominante. Toute la responsabilité revient ici à celui qui est contrôlé : a-t-il choisi les bons moyens? A-t-il su bien s'entourer ? A-t-il investi dans les bonnes ressources? D'aucune manière le contrôleur ne fait partie du processus d'évaluation. L'évaluation s'intéresse plutôt à la valeur et à la pluralité des points de vue et à la capacité agissante des acteurs dans ce qui fait la réalité sociale. La

capacité agissante des acteurs se construit alors dans un rapport conflictuel dans le but de lutter contre les injustices pour établir des rapports plus égalitaires et démocratiques.

5- Une évaluation qui s'appuie sur une participation réduite et non pas sur l'ensemble des acteurs. Une participation limitée qui vient corroborer l'idée que la connaissance repose entre les mains des experts, sous-estimant ainsi les savoirs des acteurs. C'est aussi cette croyance qui s'appuie sur l'idée qu'une large mobilisation des acteurs risque de générer des attentes auxquelles les responsables publics ne pourront pas répondre. L'évaluation doit donc tenir compte que le projet ouvre le dialogue qui permet la controverse en donnant la parole aux citoyens et citoyennes de l'ensemble du territoire.

La gouvernance

Une des dimensions qui structurent et encadrent l'ensemble de ces écueils et les moyens pour les contrer est celle de la gouvernance. Cette notion traduit, dans le contexte du néolibéralisme, une simple gestion des affaires publiques où l'économie et le pouvoir de l'argent et du marché prennent le dessus sur le politique et, donc, sur nos capacités citoyennes d'intervention sur l'orientation du développement (Michela Marzano : 2010 ; Vincent de Gaulejac : 2009; Florence Piron : 2003;). Cette réalité est fondamentale et constitue un écueil qu'il faut dépasser si l'on veut redéfinir collectivement le sens même de la gouvernance et du pouvoir tout en prenant soin de distinguer le rôle de l'État et celui de la gouvernance (Yves Bonny : 2011). Si le plan d'action communautaire du Centre de femmes interpelle les acteurs locaux et régionaux dans leur capacité d'intervenir sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes, son objectif ne vise pas uniquement une bonne gestion financière et une meilleure organisation des stratégies d'intervention, mais surtout une conception de la gouvernance qui institue un mode de participation qui permet une plus grande emprise des populations et des femmes sur les décisions relatives au développement territorial. C'est une démarche où les faits sont indissociables des valeurs (voir la Charte des valeurs de la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent). Il s'agit alors d'un pouvoir effectif qui repose sur l'association citoyenne où la participation permet de mettre en relation les savoirs et les compétences de tous les acteurs territoriaux (compétences scientifiques, juridiques, politiques) sur la création de comités locaux et, finalement, sur le contrôle direct ou la démocratie directe par la participation citoyenne au sein

même des structures politiques (Sherry Arstein citée par Caroline Plaçon : 2011). Un plus grand contrôle des femmes sur leur condition sociale et économique par leur inscription au sein même des instances décisionnelles fait partie de la démarche du Centre des femmes. Celle-ci vise non seulement la reconnaissance des femmes comme objet des politiques publiques qui favorisent l'égalité, la liberté et l'autonomie financière des femmes (voir la création des garderies publiques), mais aussi la reconnaissance des femmes comme actrices politiques (Marcelle Dubé : 2003). Cette dimension du politique permet de constituer un espace d'intervention qui ne se limite pas aux revendications qui soutiennent de meilleures conditions économiques des femmes en ce qui a trait à la sécurité et la prospérité. En intervenant comme actrices politiques, les femmes s'inscrivent dans une démarche qui vise le dépassement des intérêts particuliers afin de poser, de façon globale, la question du développement territorial en se demandant : pour qui? pourquoi? comment? quel développement voulons-nous?

L'empowerment

Afin de mieux ancrer la gouvernance politique et économique au sein du développement territorial, le Centre des femmes s'appuie sur la notion d'empowerment. Celle-ci peut être définie «comme un processus impliquant des composantes personnelles et collectives et amenant les individus à prendre du pouvoir sur leur vie » (Francine Ouellet, Jean-François René, Danielle Durand, Renée Dufour et Suzanne Garon, 2000). Il est aussi compris comme un processus qui renvoie aux dimensions suivantes : «1) la participation aux ressources et aux institutions présentes dans la communauté et dans la société en général, 2) l'amélioration de l'estime de soi, 3) l'acquisition de connaissances et de compétences dans les domaines où la personne s'investit, 4) le développement d'une conscience critique » (*idem*, 2000 : 87). Le processus d'empowerment se mesure alors en tenant compte de l'accès aux ressources et à la capacité des organisations locales d'offrir des ressources, de faciliter l'acquisition des connaissances et des compétences qui vont permettre aux femmes d'y trouver un champ d'intervention qui soit conforme à leur désir (celui de développer par exemple leurs compétences de gestion, de promotion, d'intervention publique), de développer une conscience critique sur les enjeux de société, sur l'importance de la solidarité et sur la lutte aux inégalités.

L'empowerment peut également être compris en termes de pouvoir s'inscrivant dans «un processus circulaire de reprise de pouvoir tant individuelle que collective où les femmes acquièrent du pouvoir et agissent. Ce pouvoir prend trois formes : le « pouvoir intérieur » (force psychologique et bien-être), le « pouvoir de » (accès aux ressources et possibilités de les utiliser) et le « pouvoir avec » (solidarité, influence et rapports égaux). Ces formes de pouvoir résultent des pratiques d'empowerment et les facilitent. Le « pouvoir sur » (domination d'une personne ou d'un groupe sur une autre personne ou un autre groupe) nuit à ces pratiques et entraîne donc la nécessité pour les femmes de s'engager dans un processus d'empowerment » (Laurence Fortin-Pellerin, 2010 : ii-iii). Selon l'enquête de Fortin-Pellerin, les pratiques d'empowerment du mouvement de femmes visent un idéal, celui du changement social afin d'améliorer leurs conditions de vie tout en défendant une plus grande justice sociale.

En misant sur une approche circulaire, le changement social et la justice sociale, l'empowerment du mouvement des femmes prendrait ses distances à l'égard d'une conception linéaire de ce concept qui se limite à un certain nombre d'étapes à franchir afin d'atteindre des résultats. Par-delà ces résultats, l'enjeu est surtout la reconnaissance de la capacité des femmes de contrôler leur démarche et du pouvoir de décider. Cette démarche s'inscrit dans des pratiques d'affranchissement qui supposent une prise de conscience des inégalités sociales dans la distribution et l'accès aux ressources afin de construire une réflexion sur les obstacles ou les facteurs sociaux qui déterminent les conditions de vie des femmes en situation de précarité économique et de vulnérabilité (Francine Saillant, Michèle Clément et Charles Gauthier : 2004).

L'empowerment peut alors servir de modèle de développement endogène compris comme le «développement du pouvoir d'agir» (Yann Le Bossé : 1996, 2008). Il est possible d'y repérer quatre composantes : 1- partir de l'individu en tenant compte de la dimension contextuelle et structurelle; 2- s'appuyer sur l'expérience et le point de vue des personnes; 3- prendre en compte le vécu des personnes «ici et maintenant» sachant que rien n'est déterminé d'avance; 4- s'inscrire dans une démarche conscientisante en relevant la dynamique des interrelations entre les acteurs et le système.

L'empowerment peut aussi se comprendre comme un projet de transformation des relations

sociales, économiques et politiques (Marie-Hélène Bacqué, Carole Biewerner : 2013). Cette transformation fait appel à une conscience critique sur les conditions structurelles des rapports de domination, à l'articulation de l'individuel, du collectif et du politique comme processus sociopolitique qui implique une pluralité d'interventions individuelles ou collectives à différentes échelles territoriales. Cette transformation exige également la prise en compte des différentes formes de pouvoir, le «pouvoir sur», le «pouvoir de», le «pouvoir avec», contrairement aux politiques publiques qui déconflictualisent les enjeux en privilégiant le «pouvoir faire». Et sur la question du pouvoir économique, l'empowerment est en grande partie récupéré par l'idée que les individus doivent développer leur capacité d'employabilité et la création de leur entreprise sans que soient remises en question les règles du marché. Une telle conception rejoint celle du mouvement féministe, qui tient compte de l'ensemble des rapports de pouvoir dans le processus d'empowerment dont l'«enjeu n'est donc pas seulement de poser la question de l'accès au pouvoir, mais de préciser quels pouvoirs et selon quelles modalités » (*idem* : 2013 : 146). Retenons également que la notion d'empowerment n'est pas réductible à une approche féministe. Elle fait également partie des approches libérales qui s'appuient sur un État social (l'État providence) sans toutefois remettre en question les structures de domination et les inégalités. Elle est également présente dans le modèle néolibéral, où l'État est au service du marché et de la dissolution du politique et des institutions. Pour chacune de ces approches, il est possible de distinguer des démarches d'empowerment en termes de « chaînes d'équivalences ». Ainsi, dans l'approche féministe dite « radicale », «la chaîne d'équivalences lie les notions de justice, de redistribution, de changement social, de conscientisation et de pouvoir, celui-ci étant exercé par ceux d'en bas» (*idem* : 2013 : 16). Du côté du modèle libéral, «l'empowerment prend place dans une chaîne d'équivalences aux côtés des notions d'égalité, d'opportunités, de luttes contre la pauvreté, de bonne gouvernance, d'autonomisation et de capacité de choix » (*idem* : 2013 : 16). Finalement, du côté du modèle néolibéral, la chaîne d'équivalences « vise à produire un individu entrepreneur et consommateur, sujet efficace et responsable, agissant selon une rationalité présumée universelle du calcul coût/bénéfice et capable de profiter des opportunités du marché. En bref, un *Homo oeconomicus* qui contribue à reproduire et faire fonctionner le système capitaliste plus qu'à questionner ou à le transformer » (*idem* : 2013 : 143).

Sécurité et prospérité économiques

Sécurité et prospérité économiques font partie des objectifs du plan communautaire. Il existe au Québec des garanties économiques pour tous les citoyens et citoyennes (dont l'Aide sociale) qui permettent d'avoir un revenu minimum, des programmes d'aide financière pour les familles à faible revenu, un programme d'aide et d'accompagnement pour les personnes ayant des difficultés à trouver un emploi et qui désirent retourner aux études. L'on peut également mentionner que le droit à la scolarisation et à l'assurance maladie fait partie de la sécurité économique. Ces programmes constituent un ensemble de filets protecteurs qui assurent une certaine sécurité économique dont la responsabilité relève de l'État. L'on sait par ailleurs que les conditions d'accès à ces programmes ont été fragilisées avec les transformations de l'État-providence, qui est lui-même menacé par la mondialisation financière de l'économie (Michel Freitag : 2008). Les études montrent que ce sont plus souvent les femmes qui sont touchées par ces changements structurels. C'est un contexte global qui touche l'ensemble de la population, mais où les femmes (pauvres et racisées) se retrouvent dans une situation encore plus désavantageuse que les hommes (Jules Falquet : 2008; Jeanne Bisilliat : 2003; Massé, Hélène, Michèle Laberge et Ginette Massé, 2002 ; Le Quentrec, Yannick et Annie Rieu : 2002).

Ceci étant dit, les acteurs de la société civile ne peuvent faire abstraction des transformations de l'État et de la société sous l'influence du néolibéralisme. C'est donc dans ce contexte que les acteurs regroupés au sein d'associations féministes ou communautaires et d'organisations de développement travaillent à l'amélioration de la sécurité économique des individus en soutenant des initiatives entrepreneuriales privées ou coopératives et des projets qui visent la création de liens de solidarité et d'entraide. Ces regroupements sont aussi des espaces de réflexion sur l'inscription des individus au sein de la société où le travail est l'un des moyens privilégiés pour parvenir à la réalisation de soi (Alain Gorz : 1989), mais non le seul (Dominique Méda : 1995). D'autres moyens que le travail productif permettent la sécurité économique tout en assurant l'épanouissement, la valorisation et la réalisation de soi. Si, au fondement de la sécurité économique, il y a le principe de la réalisation de soi au nom du bien commun, force est d'admettre que le cadre dans lequel s'inscrit la sécurité est celui d'une garantie de revenu. Cette question fait l'objet de nombreux débats (François Blais : 1999; Denis Clerc : 2003; Marie-Pierre Boucher : 2003) qui ont toutefois l'avantage de désacraliser le travail et de remettre au cœur de la

condition humaine la garantie de répondre aux besoins de base et de permettre à tous et à toutes d'exercer leur rôle de citoyen.

C'est également tout le sens de la prospérité qui fait partie des enjeux du plan de développement communautaire. La notion de prospérité est essentiellement normative (Stéphane Leyens : 2013). Elle est porteuse de valeurs (ce qui est positif et ce qui est négatif en termes de prospérité) et, dans ce sens, elle possède une dimension prescriptive (ce que doit être la société). Une des approches permettant d'évaluer la prospérité est celle des capacités (capabilités) individuelles et des capacités collectives (William A. Ninacs : 2008; Amartya Sen : 2000; Marie-Claude Rose: 2002). Cette notion, qui sert à mesurer la pauvreté, ne repose pas que sur un indice mesurable compris comme un manque de ressources, mais aussi sur une conception de la liberté. Ainsi, les capacités ne définissent pas la liberté en termes de moyens afin d'assurer le bien-être. Les capacités seraient plutôt ce pouvoir qu'on a sur ses propres conditions de vie, d'avoir des modes de fonctionnement fondamentaux qui garantissent l'accès au logement, à la nourriture, qui permettent l'engagement social, la réalisation de projets, bref, ce qui conduit à donner un sens à sa propre vie. Mettre l'accent sur les capacités (Juan-Luis Klein et Emmanuel Raufflet : 2014), c'est aussi attirer l'attention sur les inégalités non pas uniquement en termes de revenus, mais aussi sur des considérations de capacité d'agir en tenant compte des rapports de sexe. Dans ce sens, selon Amartya Sen, pour des raisons culturelles et politiques, les capacités d'agir des femmes, même si celles-ci ne contestent pas les inégalités homme/femme, sont parfois plus faibles que celles des hommes. Le renversement des inégalités ne passe pas alors uniquement par une égalité de revenu, mais par un contrôle des capacités sur sa propre vie. L'exemple suivant, tiré du film «La source des femmes» de Radu Mihaileanu, traduit bien le sens que Sen donne à la notion de capacité. Dans ce film, les femmes d'un petit village situé entre l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient décident de faire la grève de l'amour pour mettre fin à leur tâche, qui consiste à gravir une montagne pour aller recueillir l'eau et la ramener au village. Dans cette activité contrôlée par les hommes, les femmes décident de ne plus accomplir seules cette tâche et choisissent d'orienter la réflexion sur une situation qui les place dans un contexte de faible capacité d'agir et de manque de liberté de choix quant à leur condition de vie. Ainsi, en posant le regard sur les capacités, la notion de prospérité nous oblige à comprendre la quotidienneté en tenant compte des conditions politiques, sociales et économiques du développement.

La conception dominante de la prospérité repose sur le signe de la croissance économique, le haut niveau de consommation, l'augmentation du pouvoir d'achat et l'intensification des échanges économiques (Dominique Méda : 2013). C'est une conception de la prospérité en termes de moyens qui vise une production et une consommation illimitée, oubliant ainsi un questionnement sur la finalité de la prospérité. Une conception de la prospérité, ou de la richesse (*Idem*: 1999), qui ne fait que maintenir le lien social dans un rapport aux choses sans qu'il soit possible de dénouer les liens entre la prospérité et la croissance, excluant ainsi la dimension humaine du lien social (*Idem* : 2013).

En fait, la prospérité est une notion équivoque qui se définit selon deux registres. Elle désigne soit un état de bien-être, de bonheur, de béatitude, soit une augmentation de la richesse comprise comme l'abondance, l'opulence et renvoie à une conception de l'économie en termes d'essor, de progrès, d'avoir et d'accroissement. Cette définition de la prospérité s'est largement imposée en assimilant l'augmentation de la richesse (l'avoir) à un état de bien-être. C'est ce deuxième registre, celui de l'être, d'une sensibilité à la vie humaine et à la nature qui à cause de sa position subalterne n'aurait pu contrer les difficultés de notre civilisation entraînant des problèmes environnementaux, l'augmentation des inégalités et de la pauvreté (Isabelle Cassiers : 2013). La question pourrait bien alors être celle qui nous invite à repenser la prospérité, c'est-à-dire ce qui nous rend heureux et à agir en conséquence. Le défi est alors de dépasser la position individualiste pour poser la question de la prospérité comme un fait de société ou un fait social total, puisque l'enjeu n'est pas dans la segmentation des problèmes, mais dans l'interaction entre les acteurs et l'interrelation entre les dimensions d'une crise qui est à la fois écologique, sociale, alimentaire, économique, politique, culturelle. L'interaction constitue un lien important, puisqu'elle permet de positionner et de questionner les acteurs sur les rapports de sexe et d'inégalité, la richesse, le développement, les modes de vie, l'organisation de la société, l'action et les politiques publiques.

Le mouvement féministe et le développement régional

L'évaluation du projet est également reliée à la question du développement régional. Le mouvement féministe occupe une place incontournable dans le développement des communautés et des territoires (Denyse Côté, Monique des Rivières, Nicole Thivierge, Marielle Tremblay : 1995; Dominique Masson : 2005, 2005 (a), 2004, 2002, 2001, 1999). Depuis les politiques de décentralisation avec la création des Municipalités régionales de comté (MRC) et les Conférences régionales des élus (CRÉ), le rôle des associations communautaires et féministes et leur participation comme acteurs du développement social et économique deviennent incontournables. Leur présence au sein des instances décisionnelles (M. Dubé : 2003), comme les organismes de développement local et régional et les conseils municipaux, permet aux femmes de participer de façon plus active à l'organisation de la communauté et de soutenir des actions et des projets qui tiennent compte des rapports d'égalité entre les sexes et d'une plus grande justice sociale (Nancy Fraser : 1998, 2012). La création des Tables régionales de groupes de femmes a permis également de se familiariser avec les dossiers régionaux en étant soutenues par des programmes de financement tout en défendant les intérêts des femmes (Nicole Brais et Winnie Frohn : 2002). Mais, de façon plus large, c'est aussi une vision du développement qui est appuyée par le mouvement féministe en défendant et en revendiquant une économie solidaire et l'appui de l'État aux programmes d'infrastructures sociales afin de soutenir et de créer des emplois d'utilité sociale (Isabelle Giraud et Pascale Dufour : 2010).

C'est dans cette perspective que semblent se construire les interventions du Centre des femmes de la Vallée de la Matapédia en tentant de structurer ses actions autour du principe de «l'utilité sociale des associations» concernant la sécurité et la prospérité économiques des femmes tout en reconsidérant la richesse (Jean Gadrey : 2006 et 2005). L'utilité sociale s'appuie sur des critères généraux, dont ceux qui consistent à créer des activités qui répondent à des besoins qui ne sont pas pris en compte ni par le marché ni par l'État. Ce sont alors les associations, qui permettent l'accès à des services aux tarifs raisonnables, qui a pour public des personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale (Jean Gadrey : 2006). Afin de bien cerner l'analyse de

l'utilité sociale des associations, Gadrey propose de repérer quatre réalités observables de façon qualitative et de façon quantitative : 1- la réduction des inégalités et la capacité d'action des acteurs ; 2- le public cible (il s'agit, dans le cas du CFVM, des femmes en situation de précarité économique) ; 3- les ressources qui sont mobilisées (bénévoles et partenaires) ; 4- les résultats en termes de réduction des inégalités et la reprise des capacités d'action et d'autonomie.

L'utilité sociale repose également sur une convention qui vise à consolider les entreprises d'économie sociale ainsi qu'à contester le modèle d'économie dominante, qui mesure la richesse uniquement en termes pécuniaires, par le biais de trois courants. Le courant qui défend l'échange non marchand et non monétaire, comme la reconnaissance du travail domestique par le mouvement féministe sans toutefois revendiquer une rémunération afin de préserver l'entraide et le partage des responsabilités, le courant social qui revendique une intervention de l'État dans la réduction des inégalités et de la pauvreté, qui est également soutenue par les Marches mondiales des femmes, et finalement le courant écologiste avec lequel le mouvement féministe partage les principes du développement durable (*idem* : 2006). Ces trois courants s'inscrivent dans au moins deux nouveaux phénomènes qui traduisent un changement important avec les années 1970. Ce changement se traduit par le fait que les initiatives locales, les acteurs locaux et les communautés locales vont occuper une place incontournable dans le développement des territoires où le mouvement féministe va contribuer à valoriser les dimensions sociale, humaine et environnementale du développement (*idem* : 2006). La Charte mondiale des femmes témoigne de la nécessité de ces transformations en accord avec l'idée de l'utilité sociale, où la notion d'économie féministe récuse la logique des choix rationnels (coûts/bénéfices) tout en dévoilant par ailleurs la dimension sexiste et raciste du paradigme économique dominant. «Elle [l'économie féministe] propose en lieu et place une logique fondée sur la centralité de la durabilité de la vie humaine, de l'occupation des territoires et de démarchandisation des relations sociales, des relations au corps et à la nature » (Isabelle Giraud et Pascal Dufour, 2010 : 47).

Proposition pour une grille d'analyse de l'évaluation

Dans une tentative de synthèse des définitions de l'utilité sociale, Diane Rodet (2008) reprend celle de Jean Gadrey en soulignant toutefois que si, pour certains, l'utilité sociale doit répondre

aux besoins des personnes fragilisées, elle pose la question qui renvoie au secteur d'économie sociale et solidaire comme une activité qui sert de filet protecteur ou qui occupe une place à part entière du côté des activités économiques lucratives. Cette question est importante, puisqu'elle permet de situer le plan d'action communautaire sur les moyens qui sont mis en place pour la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Ces moyens sont-ils alors uniquement des filets protecteurs soutenus par des projets d'économie sociale, ou si l'économie sociale prend une place aussi importante que d'autres projets économiques tout en servant de levier pour une autre économie et un autre modèle de développement (Denyse Côté, 2005).

Ainsi, la grille d'analyse de Jean Gadrey sur l'utilité sociale (2006), si elle permet de «compter ce qui compte», fixe les conditions pour une économie alternative à partir de laquelle il sera possible d'y intégrer les principes qui encadrent la démarche sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Gadrey construit une grille en cinq tableaux portant sur les dimensions et les critères d'utilités sociales. 1- la composante économique, 2- l'égalité, le développement humain et le développement durable, 3- le lien social et la démocratie participative, 4- les contributions à l'innovation sociale, économique, institutionnelle, 5- l'utilité sociale «interne», avec toutefois des effets possibles de «contagion» externe. Cette grille recoupe l'essentiel des dimensions défendues par le plan d'action communautaire, mais il faudrait y préciser les formes d'appropriation par le mouvement féministe et le Centre des femmes de la Vallée de la Matapédia. L'empowerment, l'économie communautaire et territoriale, les rapports d'égalité entre les hommes et les femmes, l'inscription des femmes dans les instances décisionnelles, la gouvernance, la légitimité et la reconnaissance d'un savoir-faire et d'un savoir-être féministe sont parmi les axes qui fixent l'orientation du plan communautaire.

Méthodologie

Depuis le début du projet, nous avons pris connaissance des différentes étapes du plan communautaire. Nous avons cherché à comprendre et à déterminer la pertinence des actions, les difficultés et les possibilités de leur réalisation, leurs avantages, leurs inconvénients et les écueils des projets proposés ou mis en œuvre. Le plan communautaire s'inscrit dans une démarche partenariale avec les acteurs du milieu. Cette question constitue le cœur même du projet ; elle

parcourt toutes les étapes du plan communautaire et sert de miroir pour une appropriation tant individuelle que collective sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Elle permet également de dévoiler les capacités d'intervention des acteurs sociaux, en plus des difficultés auxquelles ceux-ci sont confrontés.

Les données du déroulement des différentes étapes du plan d'action constituent la dimension évaluative du processus qui vise l'implication des acteurs locaux dans la réalisation de projets et dans le soutien à la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Le Centre des femmes de la Vallée de la Matapédia agit comme acteur facilitant la réalisation du plan d'action avec l'aide de collaborateurs locaux et régionaux. Le processus est en quelque sorte la dimension matricielle à partir de laquelle les acteurs locaux pourront volontairement collaborer avec le Centre des femmes et nouer entre eux des liens de collaboration.

L'autre dimension de l'évaluation porte plus précisément sur l'aspect substantif du plan d'action. Cet aspect permet de relever et de compléter les dimensions du processus de mise en forme du plan d'action qui portent sur l'idée que le plan ne peut se réaliser sans relations entre les acteurs ni l'environnement qui puisse fournir leurs moyens de subsistance (Jean-Louis Laville : 2008). Afin d'alimenter cette dimension du plan d'action, nous avons proposé à l'agente de développement communautaire la tenue d'un journal de bord. Celui-ci est compris comme un instrument de cueillette de données qui permet de garder en mémoire les étapes de la recherche, les rencontres et les événements ou les moments importants et signifiants. Il s'avère aussi un outil de réflexion et de connaissance sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et territoriaux. C'est particulièrement autour de ce deuxième aspect du journal de bord que des rencontres ont été planifiées avec l'agente de développement communautaire et la coordonnatrice du Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia. De 2012 à 2014, nous avons tenu sept rencontres d'échange sur le journal de bord totalisant quelque 22 heures d'entretiens. Ces échanges ont permis de mieux comprendre l'inscription du plan d'action au sein de la communauté de la MRC, d'évaluer les principaux enjeux sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes en tenant compte des principales caractéristiques de la recherche féministe : un projet sociopolitique de transformation des rapports sociaux, dont particulièrement les rapports de sexe, l'innovation et

l'acquisition de nouvelles connaissances et une démarche qui est avant tout plurielle (Michèle Olivier et Manon Tremblay : 2000).

LES RAPPORTS D'ÉTAPE

Depuis le début du projet, en 2012, l'agente de développement communautaire a achevé trois rapports d'étape. Le premier a été déposé le 15 juin 2012, le deuxième le 4 juin 2013 et le troisième le 15 mai 2014. Le départ annoncé de l'agente de développement communautaire à l'été 2014 a entraîné l'embauche d'une nouvelle agente de développement en septembre 2014. Le rapport d'étape de cette dernière fut déposé le 15 novembre 2014.

LE RAPPORT D'ÉTAPE DU 15 JUIN 2012

Le rapport contient six sections : 1- Plan de travail ; 2- Budget détaillé ; 3- Cadre des résultats et plan de mesure ; 4- Plan de gestion des risques ; 5- Liste des partenaires et leurs contributions ; 6- Liste des organisateurs appuieurs. Nous retenons, aux fins d'évaluation, les sections 1, 3 et 4.

1-Le plan de travail

Le plan de travail comprend cinq blocs d'activités clés échelonnés sur une période de trois ans. Parmi les activités clés, l'on retrouve : le recrutement, la planification, le développement et l'élaboration, la réalisation et la mise en œuvre, et finalement l'évaluation.

a- Recrutement

Le plan de travail est la première étape du rapport du plan communautaire. Il repose sur un cadre de travail préalablement fourni par Condition féminine Canada (CFC) à partir duquel l'agente de développement doit fixer les principales étapes à accomplir en fonction d'une série d'actions et d'activités échelonnées sur toute la durée du projet, soit de 2012 à 2015. Il s'agissait, dans cette première étape, de cibler et de recruter des partenaires et des organismes collaborateurs, de former des groupes-témoins de femmes dans neuf municipalités de la MRC afin transmettre le contenu et les objectifs de part du projet et de déterminer les facteurs de sécurité économique. Nous verrons plus loin, de façon plus précise, les résultats de ces rencontres. Dans ce même volet, la tâche consistait également à organiser la promotion du projet et des activités (publicité, entrevues, affiches, dépliants, etc.) afin d'informer et de sensibiliser la population sur

la sécurité économique des femmes. (Précisons toutefois que le volet prospérité économique des femmes, s'il fait partie de l'objectif du projet, aura une place plus grande lors de l'année 2014-2015).

b- Planification

L'autre dimension importante de ce premier rapport d'étape est celle de la planification du plan d'action. Dans cette section, le but était de réaliser un sondage sur la situation économique des femmes, d'intégrer l'analyse différenciée selon les sexes tout au long du processus de planification et de poursuivre les rencontres avec les groupes-témoins de femmes durant la première et la deuxième année du projet. Il s'agissait également de repérer et de compiler les ressources et les services disponibles afin de partager collectivement, avec les femmes et les partenaires, l'ensemble de ce répertoire de ressources. Il serait ainsi possible de déterminer, d'une part, les avantages, les manques et les pratiques qui permettent d'atteindre la sécurité économique des femmes et, d'autre part, une première ébauche du plan communautaire en collaboration avec les partenaires et les femmes.

c- Développement et élaboration

Dans ce volet, l'accent est surtout mis sur le partage et la mise en commun des moyens impliquant l'ensemble des partenaires afin de coordonner les façons de faire et d'y contribuer collectivement pour intervenir sur la sécurité économique des femmes. C'est particulièrement la création de groupes-témoins de femmes et les rencontres avec les partenaires qui serviront d'amorce pour une réflexion sur la sécurité économique des femmes.

Au sujet de la notion d'empowerment, celle-ci s'inscrit dans une approche qui vise surtout les groupes-témoins de femmes. Par ailleurs, l'empowerment fera l'objet de discussion lors des rencontres sur le journal de bord dès le début du projet et son volet «développement et élaboration». Précisons que si la notion d'empowerment n'est pas toujours explicitement nommée, elle va structurer l'ensemble de la démarche du plan d'action.

d- Réalisation et mise en œuvre

La réalisation et la mise en œuvre du plan d'action reposent sur la mise en relation des femmes et des partenaires, ainsi que d'un ensemble d'associations du milieu afin de mettre en commun les capacités d'agir sur la sécurité économique et la lutte contre la pauvreté. L'objectif de cette démarche collective était de cerner les principales priorités pour le plan communautaire. C'est dans le cadre de la rencontre avec les partenaires et les femmes, le 28 mai 2013, que les participants et participantes réunies en équipes ont choisi comme priorité la gestion financière et, en deuxième lieu, la sécurité alimentaire et l'accessibilité aux services (accès aux cuisines collectives - et communautaires, c'est-à-dire celles qui répondent à une demande du milieu -, aux jardins communautaires, au transport en commun, aux logements à prix modique, aux organismes, aux subventions, etc.).

e- L'évaluation

Il s'agit, en ce qui nous concerne, d'une demande du CFVM touchant l'ensemble du processus de mise en œuvre du plan d'action communautaire. Le CFVM tenait également à inscrire le projet dans une démarche d'ADS et à soumettre cette procédure à une évaluation externe (ÉNAP). Nous avons par ailleurs abordé cette question lors des discussions dans le cadre des rencontres en se référant au ~~du~~ journal de bord.

2- Cadre de résultats et plan de mesure du rendement

Il s'agit ici de fixer un certain nombre de résultats et de mettre en place un plan de mesure quantitative et qualitative concernant les actions qui devront être mises en place. L'exercice va surtout servir de programme à court et moyen termes sur les tâches à accomplir. Celles-ci reprennent sensiblement les mêmes thématiques que le plan de travail.

- a) **Recrutement** : préparer la liste des partenaires, les entrevues, la promotion, les présentations du projet aux groupes-témoins de femmes et aux partenaires.
- b) **Planification** : effectuer une ADS sur la situation économique des femmes, déterminer les priorités des femmes dans le cadre des groupes-témoins, déterminer les mesures de

- soutien des institutions, les pratiques prometteuses et les lacunes, tenir compte de la dimension territoriale, dont particulièrement le fait que les femmes vivent en milieu rural.
- c) **Plan communautaire** : mobiliser les acteurs locaux afin de prendre des mesures concrètes pour améliorer la situation économique des femmes.
 - d) **Mise en œuvre du plan communautaire** : organiser des rencontres avec les femmes, les promoteurs et les membres de la collectivité dans le but de planifier les actions de chacun des groupes intervenants.

Pour l'essentiel, l'on vise, comme résultat, des actions qui seront entreprises par les participantes et participants au projet (dont les organismes partenaires) comme étant le plus en mesure d'intervenir de manière efficace et concrète sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Par ailleurs, la création des groupes-témoins permettra non seulement de faire ressortir les conditions de la sécurité et la prospérité économiques, mais aussi de consolider la confiance en soi afin de faciliter ses propres démarches d'autonomie économique. Il est certes difficile de mesurer cette dimension, mais l'ensemble des actions et des interventions que le CFVM a menées depuis le début du projet laisse entendre que l'inscription des femmes sur le terrain de l'économie est une voie soutenue et encouragée par le milieu. Dans ce sens, la confiance en soi, pour qu'elle se réalise, nécessite aussi la confiance à l'égard des organisations de développement économique. Ce lien n'est certes pas complètement réalisé, mais nous le verrons plus loin ; le CFVM a toutefois construit des ponts qui vont dans ce sens.

3- Plan de gestion des risques

Sur la gestion des risques, l'on a principalement relevé la difficulté de regrouper au moins huit femmes à l'intérieur des rencontres organisées dans le cadre des groupes-témoins de femmes dans chacune des municipalités de la MRC. Malgré les moyens qui ont été mis en place, dans les médias locaux, pour publiciser largement la formation des groupes-témoins, la participation souhaitée des femmes fut inférieure aux attentes. Cependant, le contenu des rencontres avec ces groupes-témoins a permis d'apporter un éclairage pertinent sur la situation des femmes, d'établir un certain nombre de lacunes et quelques pistes de solution. L'autre difficulté est celle qui est reliée à la superficie du territoire à laquelle s'ajoute, pour les femmes, la question du déplacement. Cette question est fort complexe et demande une meilleure organisation du transport en commun et du transport privé. Cette situation est connue de l'ensemble des acteurs sociaux et économiques,

mais la mise en œuvre d'un réseau de transport privé et collectif dépasse les cadres du plan de développement communautaire.

Finalement, toujours sur la gestion des risques, il y avait la difficulté de rejoindre suffisamment de personnes sur tout le territoire de la MRC pour ce qui est de l'administration du sondage préparé par le Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia. Ce sondage s'adressait autant aux femmes qu'aux hommes, respectant ainsi la consigne de l'ADS. Malgré tout, le taux de participation fut non négligeable considérant que le nombre de femmes qui ont répondu au sondage s'élève à 197, alors que pour les hommes ce chiffre est de 40. Le sondage avait pour objectif de présenter un portrait de la MRC (scolarité, emploi, statut matrimonial, famille, revenu annuel, habitation et santé), de tenter de cibler les causes et les moyens pour améliorer la sécurité économique des femmes et de définir les aspects prioritaires. Par-delà le nombre de répondantes et de répondants, le sondage organisé par le CFVM a permis de construire un cadre de réflexion sur la situation des femmes et des hommes (causes et conséquences de la pauvreté, besoins et moyens pour faciliter la sécurité économique des femmes) et de jeter quelques pistes de solutions à partir desquelles les partenaires et les femmes ont été invitées à débattre lors d'une rencontre au mois de mai 2013.

4 et 5- Liste des partenaires et leurs contributions et liste des organisateurs appuieurs

La sollicitation des partenaires fut une étape importante dans le processus de réalisation du plan communautaire. Elle permettait de conclure une entente partenariale avec le CFVM qui engageait les partenaires à participer à des rencontres, à collaborer au projet, à partager leur savoir-faire et leurs expertises et à sensibiliser la population au projet sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes. C'était une étape qui visait une première mise en forme d'un réseau d'acteurs et d'actrices venant soutenir, collaborer et participer à la recherche de moyens afin de répondre aux objectifs du plan d'action communautaire. De façon plus informelle, la liste des organisations soutenant le projet venait élargir d'éventuelles collaborations.

LE RAPPORT D'ÉTAPE DU 4 JUIN 2013

Le rapport d'étape de juin 2013 contient principalement, dans l'ordre de présentation de la table des matières : le rapport d'étape, l'analyse comparative entre les sexes (ou analyse différenciée selon les sexes – ADS au sujet de laquelle la chargée de projet a pu bénéficier d'une formation offerte par l'ÉNAP), le plan communautaire, la liste des partenaires et leurs contributions, les groupes-témoins de femmes (neuf au total dans neuf municipalités), la rencontre avec les partenaires, le sondage de 21 questions (portrait statistique concernant la pauvreté de la population de la MRC), le deuxième sondage (portant sur les causes, les conséquences, les besoins et les moyens relatifs à la pauvreté et à la sécurité économiques des femmes). Finalement, le rapport d'étape souligne les démarches concernant la publicité du projet par le biais des journaux et des entrevues accordées aux médias et la recherche documentaire sur le portrait socio-économique de la MRC, les services offerts dans la MRC, l'ADS et les techniques d'animation. Y sont également mentionnées les références concernant la publicité du projet (articles de journaux, entrevues) et la recherche documentaire.

1- Le rapport d'étape

Ce deuxième rapport d'étape reprend le plan de travail en indiquant les progrès réalisés concernant les activités prévues, celles qui sont en cours ou terminées et les résultats. Cette démarche a permis de tenir à jour les activités tout en donnant quelques indications sur leur déroulement et les résultats en termes de données quantitatives (le nombre de personnes qui ont participé au sondage, le nombre de femmes qui ont participé aux groupes-témoins, le nombre de femmes informées par les interventions dans les médias).

On mentionne que le travail concernant la création de groupes-témoins de femmes, le recrutement des partenaires, la réalisation du sondage, la détermination des mesures de soutien, des lacunes et des pratiques afin de surmonter les obstacles à la sécurité économique dans un contexte de collaboration avec les femmes et les partenaires constitue une première étape réalisée. Une attention particulière est portée à l'égard des femmes habitant en milieu rural afin de tenir compte de la dynamique territoriale où l'accès aux services à l'extérieur des villes-centres est plus difficile.

Concernant la description des tâches terminées, il y avait le recrutement et la rencontre avec les femmes et les partenaires, l'inscription de l'ADS dans la réalisation du sondage, une recherche sur les services offerts et leurs lacunes dans la Vallée de la Matapédia pour contrer la pauvreté

(une question qui fut abordée avec les groupes-témoins de femmes), le soutien et le maintien d'une approche communautaire (un facteur déterminant en termes de concertation, d'actions et de résultats) et, finalement, une évaluation de la rencontre avec les femmes et les partenaires qui fut grandement appréciée (présentation du projet, animation de la rencontre, implication des partenaires).

Concernant la description des tâches terminées, il y avait le recrutement et la rencontre avec les femmes et les partenaires, l'inscription de l'ADS dans la réalisation du sondage, une recherche sur les services offerts et leurs lacunes dans la Vallée de la Matapédia pour contrer la pauvreté (une question qui fut abordée avec les groupes-témoins de femmes), le soutien et le maintien d'une approche communautaire (un facteur déterminant en termes de concertation, d'actions et de résultats) et, finalement, une évaluation de la rencontre avec les femmes et les partenaires qui fut grandement appréciée (présentation du projet, animation de la rencontre, implication des partenaires).

Les tâches qui étaient en cours, ou que l'on poursuivait, portaient sur un travail assidu avec les femmes, les partenaires et le monde associatif concerné par la lutte à la pauvreté. Il s'agissait également de maintenir la cohésion avec l'ensemble de ces acteurs et actrices du développement local, tout en visant le choix d'un axe prioritaire pour la mise en œuvre du plan d'action communautaire. L'ADS constituait également un des volets clés du projet qu'il fallait retenir comme composante fondamentale au regard d'une conception féministe des rapports homme-femme.

L'évaluation du processus d'empowerment auprès des femmes participant aux groupes-témoins constituait une démarche longue qui dépassait les limites temporelles du projet. Il ne pouvait également être évalué, par le Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia, que sur l'ensemble du projet où la création d'activités d'information et de réseautage constituait des facteurs facilitant l'empowerment des femmes. Et c'est sur cette dimension que le projet fut mis en place. Dans ce sens, l'idée d'empowerment comme mode d'action favorisant l'accès aux ressources pour et avec les femmes traversait les différentes étapes du plan d'action. Par ailleurs, retenons

que certaines femmes qui ont participé aux groupes-témoins considèrent que l'exercice aura contribué à une meilleure confiance en elle.

2- Analyse comparative entre les sexes (ACS)

Précisons que l'analyse comparative entre les sexes (ACS) est le nom de l'approche du gouvernement fédéral alors que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est le nom de l'approche du gouvernement du Québec. L'analyse différenciée entre les sexes (ADS) nous semble plus appropriée à cause du terme «différenciée», qui évoque la différence dans la comparaison ainsi que le « différend », qui ouvre le débat et un questionnement sur les rapports de pouvoir.

Le rapport fait état de la recherche réalisée par le CFVM sur la situation socio-économique de la MRC de la Matapédia en tenant compte de l'ADS. On note que dans la MRC, pour une même période (2001-2005), le revenu des femmes est inférieur à celui des hommes, mais que dans les deux cas il se situe sous le seuil de pauvreté. On note aussi que les hommes ont un plus bas taux de diplomation, tout en étant plus nombreux à travailler à plein temps et à être propriétaires d'entreprise. On remarque aussi que le fait que le développement de la MRC repose sur l'exploitation des ressources naturelles favorise l'employabilité des hommes.

Du côté des femmes, on note que le taux d'emploi est plus faible que celui des hommes malgré le fait qu'elles soient plus scolarisées, et ce à tous les niveaux (diplôme secondaire, collégial, universitaire). Leur salaire moyen est plus faible que celui des hommes et elles ont moins recours à l'assurance-emploi. Finalement, concernant la conciliation travail-famille, les femmes sont plus souvent que les hommes contraintes à assumer cette responsabilité.

Bref, les femmes sont dans une situation de sécurité économique plus fragile que les hommes, avec un revenu moyen inférieur et une plus grande difficulté à trouver de l'emploi. À cela s'ajoutent des tendances qui perdurent dans le monde du travail, dont le fait que les femmes et les hommes occupent des emplois qui leur sont traditionnellement réservés. Certaines tendances se maintiennent aussi au niveau de la famille, où les hommes interviennent comme pourvoyeurs,

alors que les femmes sont plus soucieuses de la conciliation travail-famille. Par ailleurs, elles se retrouvent, dans la plupart des cas advenant une séparation, avec la responsabilité des enfants.

Pour tenter de remédier à cette situation d'insécurité économique des femmes, le rapport souligne que des actions de sensibilisation sont nécessaires. Elles permettraient de trouver des moyens pour intervenir sur le dépassement des stéréotypes masculins dans un monde du travail qui ouvre difficilement la porte aux femmes, tout en responsabilisant les hommes à un partage équitable des tâches familiales. Du côté des femmes, il est recommandé de trouver des moyens pour augmenter leur accès aux organismes de développement tout en levant les stéréotypes qui les amènent à se restreindre dans les emplois qu'elles pourraient exercer et à changer leur regard sur cette équation femme=famille.

Essentiellement, le rapport vise la prise en compte d'une ADS afin de porter une attention particulière aux stéréotypes (dont la tenue de statistiques sexuées par les organismes) tout en misant sur l'amélioration et la visibilité des services offerts aux femmes. Cette dernière remarque sur les services était également une recommandation des femmes qui ont participé au sondage maison mené par le CFVM.

3-4 Le plan communautaire et la liste des partenaires

Cette section comprend deux volets à partir desquels l'on projette la réalisation d'objectifs, de moyens et de résultats, avec le soutien des partenaires, sur la gestion financière et la sécurité alimentaire. Sur la gestion financière, il est question d'outiller la population sur la gestion d'un budget sur la consommation avec l'aide de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF), du Regroupement des comités d'éducation de la Matapédia (RECEM) et du CFVM. L'on vise également la création d'un projet d'économie alternative, dont la possibilité d'une Accorderie avec le soutien de l'association ALESE et de l'ACEF. Sur la sécurité alimentaire, l'on vise la création d'outils à l'éducation alimentaire, la mise en place de cuisines collectives et de jardins communautaires. Des projets soutenus par le RECEM, Moisson Vallée, le CLD, le CSSS, le CAMEF et la démarche MADA. Dans la section 4, l'on notera la liste de tous les partenaires en précisant leur mission et le rôle qu'ils peuvent remplir dans le cadre du plan d'action

communautaire : participer, partager le savoir-faire et l'expertise, collaborer à la mise en œuvre du projet, sensibiliser le public. Tels sont les principaux modes d'action que les partenaires doivent privilégier.

5- Groupes-témoins de femmes

Deux rencontres ont été organisées avec les groupes-témoins de femmes. La première rencontre portait sur la présentation du projet et la présentation de la recherche du CFVM sur la situation socio-économique de la MRC. La deuxième rencontre reposait sur un plan d'animation qui visait à déterminer les causes et les conséquences de la précarité financière des femmes, les besoins et les difficultés ainsi que leur connaissance et leur appréciation des organismes qui peuvent contribuer à les soutenir pour améliorer leur situation économique. C'est sous la forme d'un remue-méninges que les données sont recueillies sans qu'elles soient hiérarchisées par ordre d'importance. Il s'agissait de donner la parole aux femmes afin de cerner, le plus spontanément et le plus largement possible, les attentes et les problèmes qu'elles vivaient. Mais plus particulièrement, c'est une façon de faire qui s'inscrit dans les pratiques d'animation féministe où les femmes se retrouvent entre elles dans le but de consolider un espace d'appartenance et une identité qui visent à construire le lien entre la précarité individuelle et des conditions structurelles qui leur sont favorables ou défavorables. Le rôle du CFVM consiste alors à reprendre la parole des femmes afin de l'inscrire dans une démarche de revendication et de lutte pour une plus grande autonomie d'action où la sécurité économique constitue un moyen important. Ainsi, toutes les causes, les conséquences, les difficultés et les besoins ont été pris en compte lors d'une rencontre avec les partenaires et les femmes, tout en proposant de privilégier des priorités afin d'orienter de façon efficace la réalisation du plan communautaire.

6- La rencontre avec les partenaires

Lors de la première rencontre avec les partenaires, le plan d'animation était le même que celui utilisé avec les groupes de femmes. Lors de la deuxième rencontre, les partenaires étaient invités à répondre à un questionnaire sur la présentation de leur organisme, la population desservie, le

territoire couvert, les services offerts, la lutte contre la pauvreté, les problèmes rencontrés, les moyens d'action, la concertation. Retenons parmi les réponses reçues :

- que les gens sont parfois peu satisfaits des services rendus à très satisfait (tout dépend de l'organisme dont il est question) ;
- que la question des données sexuées n'est pas retenue par tous les organismes;
- que dans certains organismes le taux de fréquentation des femmes est plus élevé alors que dans d'autres la fréquentation est égale, tout en soulignant que l'on est dans «un monde d'homme» (voire la MRC) ;
- que dans la grande majorité des cas la grandeur du territoire couvert pose un problème d'accès aux services;
- que les personnes responsables des services rendus sont en général satisfaites de leur capacité de répondre aux demandes de la population, précisant toutefois que la couverture du territoire pose problème;
- que la défense des droits des citoyennes et des citoyens devrait être mieux connue;
- que la lutte contre la pauvreté est une préoccupation très importante;
- que les principaux problèmes rencontrés portent sur le transport, le service de garderie, le financement, le manque de ressources humaines, le manque de publicité des organismes, l'accès aux services, le chômage, le manque d'accès à l'éducation faute de moyens financiers (prêts et bourse);
- que les organismes devraient mieux se concerter;
- que dans le meilleur des mondes, il y aurait une épicerie communautaire, de l'intercoopération, des actions pour tous les types de clientèle, des cuisines collectives, la possibilité de fréquenter l'école tout en recevant l'assurance-emploi, plus d'emplois, une augmentation du salaire minimum, l'équité salariale, un monde sans misère et une convergence des acteurs vers une priorité commune.

Au-delà de la liste des réponses, l'on souligne que les associations locales cherchent à répondre du mieux qu'elles peuvent aux besoins des personnes en situation de précarité financière. L'on constate également l'ampleur des problèmes dans une région largement défavorisée. À la lumière des réponses retenues des partenaires, le plan d'action communautaire, s'il est essentiel, doit être envisagé avec beaucoup de modestie considérant que le développement du territoire, en termes de sécurité et de prospérité économiques, échappe en grande partie aux acteurs locaux.

Lors d'une rencontre avec les partenaires, ceux-ci étaient invités à déterminer les causes et les conséquences de la précarité économique des femmes, leurs besoins et les moyens pour améliorer leur qualité de vie. Certaines données se recoupent avec celles des groupes-témoins de femmes et du sondage. C'est à partir de l'ensemble de cette cueillette d'information que le travail se poursuivra afin de déterminer des actions communes. C'est dans ce sens que l'on peut dire que les actions du CFVM vont permettre de faciliter le réseautage des acteurs locaux afin de

construire une solidarité commune dans le but de mieux intervenir sur la sécurité et la prospérité des femmes. L'évènement du 28 mai 2013, où se rencontrent les partenaires et les femmes, constitue le moment privilégié pour permettre aux acteurs locaux d'échanger et de s'entendre sur des actions communes.

7- La Grande rencontre avec les partenaires et les femmes (28 mai 2013) et les résultats du sondage

La rencontre s'est déroulée dans les locaux du Centre des femmes de la Vallée de la Matapédia. Une quinzaine de personnes ont participé à cette rencontre comprenant un groupe de femmes et des représentants et représentantes d'association de la Vallée de la Matapédia et de la Péninsule de la Gaspésie (Maison des Familles, Centre d'éducation aux adultes, Centre local de développement, Association coopérative d'économie familiale de la Péninsule et Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia). Les participantes et participants ont pris connaissance des résultats du sondage, ont déterminé des objectifs, des besoins, des moyens et fixé des échéanciers. À la fin de l'exercice, on a retenu deux priorités pour le plan communautaire qui sont en accord avec les choix des groupes-témoins de femmes : la gestion financière et la sécurité financière.

Concernant la gestion financière, l'objectif était d'outiller la population sur la préparation d'un budget et de développer des moyens alternatifs à l'économie traditionnelle. Dans ce volet, il s'agissait de voir la faisabilité d'une Accorderie et la création d'un service de microcrédit. Il s'agissait, d'une part, d'inscrire le plan d'action dans le champ des entreprises d'économie sociale et, d'autre part, de mettre en place des ateliers d'éducation sur la question du budget et de la consommation. C'était également une façon d'intervenir collectivement, par le biais de cette priorité, à une réflexion critique sur la société de consommation.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, l'intention était de créer des ateliers dans le but de mettre en place des cuisines collectives dans les municipalités et de promouvoir la création de jardins communautaires. Sur la question des cuisines collectives, l'objectif répondait à une demande des femmes qui revendiquaient que cette pratique soit implantée dans les municipalités. C'était donc une façon d'inscrire les cuisines collectives en lien avec le territoire d'appartenance

et de proximité. À la fin de la rencontre, chacune des organisations participantes avait alors pris la responsabilité de l'une des priorités.

Cette rencontre a donc permis d'impliquer de façon concrète les partenaires au plan d'action communautaire, de tisser de nouveaux liens entre eux, d'élargir le réseautage et de mieux intégrer leurs activités à des préoccupations qui concernent les femmes. L'on peut également dégager de cette rencontre des principes d'action qui s'inscrivent dans la logique de l'économie sociale : produire et s'alimenter (jardins communautaires), échanger (Accorderie) et former (ateliers d'éducation populaire).

8- Quelques dimensions sur les résultats du sondage du CFVM et les groupes-témoins de femmes

Le sondage, qui s'adressait aux hommes et aux femmes, visait à améliorer la qualité de vie des personnes qui habitent le territoire de la MRC. La cueillette des données n'est réalisée qu'à titre indicatif et leur interprétation demeure aléatoire, mais permet de cibler un ensemble de facteurs qui font partie des préoccupations du CFVM.

On note dans le sondage que les femmes ont tendance à utiliser un plus grand nombre de services offerts par les organismes que les hommes. Alors que les hommes ont relevé cinq organismes, les femmes en ont recensé 25 auxquels elles ont eu recours, dont les cinq organismes mentionnés par les hommes. Parmi les organismes auxquels les femmes ont eu recours, mais qui ont été passés sous silence par les hommes, il y a entre autres le CLD et le Centre local d'emploi ainsi que le Centre de santé et de services sociaux. Il est donc possible de faire l'hypothèse que les femmes sont non seulement plus présentes dans les services sociaux, mais aussi dans les services économiques.

a- Les lacunes

Lacunes relevées par les femmes :

- Le manque de soutien dans les programmes de rénovation résidentielle pour les ménages à faible revenu;
- Un salaire minimum insuffisant;

- L'aide à domicile insuffisante;
- Le manque de connaissance des organismes;
- Les services des organismes parfois insatisfaisants;
- Les entreprises sont dans une situation de précarité;
- La loi sur l'assurance-emploi dont les conditions sont trop restrictives;
- Manque de reconnaissance du travail des femmes à la maison (avoir un salaire mensuel).

Lacunes relevées par les hommes :

- L'absence d'un revenu minimum garanti et la rigidité de l'assurance-emploi;
- L'absence d'un organisme pour aider les hommes (les femmes sont trop protégées, la loi est faite pour les femmes).

b- Les causes de la pauvreté

Elles sont nombreuses et chacune d'elles fait partie d'une attention particulière du CFVM afin d'en préciser les enjeux.

Quelques causes mentionnées par les femmes :

- Coût de la vie élevé;
- Manque d'emploi;
- Exode économique et fermeture d'entreprise;
- Impositions gouvernementales;
- Peu de transformation des ressources premières;
- Divorce;
- Sentiment d'être dépassées par les enjeux économiques et politiques;
- Faible salaire;
- Manque de scolarité.

Quelques causes avancées par les hommes :

- Manque de leadership;
- Manque de modèle de gens ayant du succès;
- Vision axée sur l'employabilité et non sur l'entrepreneuriat;
- Dépendance à l'assurance-emploi;
- Un accès trop facile à l'aide sociale pour tous ceux qui en font la demande.

Les deux dernières causes de la pauvreté laisseraient entendre que ce sont les filets protecteurs qu'il faudrait réformer afin d'éviter les abus.

c- Les conséquences de la pauvreté

Conséquences mises de l'avant par les femmes :

- Dépression, suicide, prostitution, stress, anxiété, violence, séparation, exode, isolement, découragement, difficulté à répondre aux besoins de base, dévitalisation de la MRC.

Conséquences recensées par les hommes:

Diversité économique plus faible, faible rétention et création d'entreprises, faible création de richesses, baisse de la qualité et des conditions de vie, esprit de victimisation, négativisme.

d- Les besoins

Besoins définis par les femmes :

Bénéficier d'un soutien moral, cuisiner en groupe, avoir accès aux soins de santé, aux organismes et à un logement salubre, promouvoir les organismes, créer des groupes de soutien et d'entraide, renforcer le sentiment d'appartenance pour une plus grande implication des gens pour éviter l'exode territorial, défendre l'égalité entre les hommes et les femmes, lutter contre les préjugés, encourager le retour à l'école, apprendre à faire un budget, obtenir de bonnes conditions d'emploi, acquérir une plus grande confiance en soi, avoir des rêves.

Besoins établis par les hommes :

Avoir un emploi stable et bien rémunéré, une sécurité financière de la part du gouvernement et une formation pour l'accès à l'emploi, tenir compte de tout ce qui est relié à une meilleure qualité de vie et qui éloigne les gens de la précarité, avoir une écoute de la part des proches, budgéter.

e- Les moyens ou idées pour améliorer les conditions économiques

Les moyens déterminés par les femmes :

Améliorer les banques alimentaires, cuisiner en groupe, créer des jardins communautaires, avoir une meilleure connaissance des organismes, améliorer le transport en commun, exercer des pressions sur le gouvernement, diversifier l'économie, ne pas avoir peur du développement, exiger plus de garderie à 7\$, organiser des activités sur la préparation d'un budget et une saine alimentation, oser s'impliquer, faciliter la conciliation travail-étude, mettre en place des mesures de prévention pour contrer le décrochage scolaire.

Les moyens soulignés par les hommes :

Diversifier l'économie et la création d'emplois dans tous les secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), attirer les promoteurs économiques, ne pas avoir peur du développement, miser sur les initiatives qui visent le succès, encourager l'économie communautaire, offrir une formation pour l'accès à l'emploi, contribuer à un soutien financier plus important pour sécuriser les familles à faible revenu, avoir une plus grande visibilité des organismes d'entraide (sociaux et économiques).

9- Commun'out et la grande rentrée communautaire matapédienne, automne 2013

Le Commun'out était une activité organisée par le CFVM ayant pour but de faire connaître les organismes communautaires autonomes. Cet événement cadrerait parfaitement avec le plan d'action communautaire en offrant aux organismes communautaires une vitrine dans le but de faire connaître leur mission et leurs services auprès de la population locale. L'évènement s'est déroulé en plein air et comportait des activités festives et le partage d'un repas collectif. Il a

constitué une étape importante du plan d'action, puisqu'il a permis de donner une plus grande visibilité aux organismes communautaires et ainsi d'en faciliter l'accessibilité, représentant ainsi une condition nécessaire pour soutenir les femmes dans leur démarche pour une sécurité économique.

LE RAPPORT D'ÉTAPE DU 15 MAI 2014

Le rapport contient quatre sections : 1- le rapport d'étape; 2- des informations complémentaires sur les rencontres avec les partenaires et les femmes; 3- le compte-rendu des moyens et des démarches sur les projets en cours; 4- la rencontre avec les partenaires.

1- Le rapport d'étape

Le rapport fait mention d'une liste d'actions et de rencontres avec les organismes communautaires et locaux qui ont été entreprises pour la promotion du projet. Il précise également que les rencontres avec les partenaires se poursuivent en présence de l'agente de développement du plan communautaire. Dans certains cas, les femmes sont présentes à ces rencontres avec les partenaires pour les informer de l'avancement des projets en cours. Par exemple, la responsable des cuisines collectives (Lac-au-Saumon) est venue informer les partenaires du projet. Des rencontres se poursuivent avec des organismes sur la sécurité alimentaire (Moisson Vallée et la Table sectorielle de sécurité alimentaire) et l'organisation des jardins communautaires dans certaines municipalités. Les démarches pour la création d'une Accorderie sont toujours en cours et font partie des objectifs. La question de l'amélioration de la prospérité économique des femmes et la recherche de moyens constituent également une priorité. Sur cette question, les organisations locales communautaires ont été approchées (Tremplin travail, Carrefour jeunesse-emploi, ACEF) afin de soutenir le projet. Sur l'évènement Commun'out, le rapport propose qu'il devienne une activité annuelle, contribuant ainsi à mieux faire connaître les organismes de la région.

Le rapport contient également une note sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). La note reprend en grande partie les données antérieures en précisant que les partenaires actuels et éventuels sont invités à fournir des statistiques sexuées.

2- Des informations complémentaires sur les rencontres avec les partenaires et les femmes

Ces informations sont un complément au rapport d'étape du 15 mai 2014. Elles concernent quelques précisions sur les priorités retenues lors des rencontres avec les partenaires et les femmes (gestion et prospérité financières, et sécurité alimentaire) et sur l'importance de la visibilité des organismes travaillant à contrer la pauvreté.

a- Gestion et prospérité financière

On note, dans le rapport, que la demande financière, faite à la Table de solidarité et d'inclusion sociale, de dégagement d'une personne de l'ACEF pour l'organisation d'ateliers sur la gestion budgétaire et la consommation n'a pas été acceptée. L'impossibilité d'allouer des fonds ne mettra pour autant pas fin au projet. Le Centre de femmes poursuivra ses démarches, et l'on verra qu'en décembre 2014 l'ACEF, en collaboration avec le CFVM, organisera un atelier au titre évocateur : «comment faire des omelettes sans casser son cochon».

La mise en place d'une Accorderie et d'un fonds d'accès au microcrédit sont les deux moyens retenus pour répondre à la sécurité économique des femmes. L'Accorderie est d'abord le choix des femmes en faveur d'une économie alternative. Au sujet du microcrédit, les démarches se poursuivent avec les partenaires du projet.

Toujours sur la question de la gestion financière, c'est le projet sur l'entrepreneuriat au féminin et celui de la conciliation travail-famille qui sont également retenus. La conciliation travail-famille est une priorité qui a été définie par les femmes lors du sondage mené par le CFVM. Cette priorité est considérée comme un prérequis pour faciliter la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Par ailleurs, l'entrepreneuriat au féminin s'inscrit comme un nouveau projet au plan communautaire afin de répondre aux objectifs de sécurité et de prospérité économiques.

b- Sécurité alimentaire

Nous avons vu plus haut que sur la sécurité alimentaire, l'on vise surtout la création de cuisines collectives et de jardins communautaires dans les municipalités. On avait également exploré la possibilité de mettre en place des groupes d'achat, mais les conditions de faisabilité se sont avérées difficiles (groupes d'achat trop peu nombreux).

c- Visibilité des organismes travaillant à contrer la pauvreté

Il s'agissait de voir comment il était possible d'accorder une plus grande visibilité aux organisations dont la mission est de lutter contre la pauvreté. L'évènement Commun'out, inauguré en 2013, fut l'activité retenue par le CFVM à la suite d'une invitation lancée aux organismes communautaires qui voulaient faire connaître leur programmation annuelle. Il fut repris l'année suivante sous la responsabilité de la CDC.

Afin de faciliter la réalisation de l'ensemble des projets, l'agente de développement fut présente à toutes les activités tout en apportant son soutien aux organisations. Son rôle a été d'organiser les rencontres avec les partenaires afin qu'ils participent à la réalisation des projets. Soutenir la réalisation des demandes et du financement, trouver des responsables et des porteurs de dossiers, multiplier les appuis et encouragements, mettre en place des comités d'instauration pour le financement, informer les médias, tel est le travail de l'agente de développement afin d'atteindre les objectifs du plan communautaire. Ce travail a permis d'impliquer des organisations comme, entre autres, le CLD, la SADC, la Grande Table de solidarité et d'inclusion sociale, Moisson Vallée, le Centre local d'emploi, l'ACEF, ALESE, la coopérative ATENA, le CSSS, le CAB, la CRÉ, les Caisses Desjardins du Bas-Saint-Laurent, l'AFÉAS, MADA, le Centre Éclosion, le CAMEF.

Notons également que nous sommes dans une démarche de lutte contre la pauvreté et la précarité économique des femmes. Il s'agit donc de répondre à cet objectif en misant sur des moyens qui permettent de contrer la pauvreté en répondant à des besoins essentiels dont se nourrir, se loger, accéder à un soutien financier, s'entraider et transformer les rapports homme-femme par, entre

autres, des politiques de conciliation travail-famille. C'est ce que le CFVM appelle les besoins de base, qui reposent sur des besoins essentiels (la nourriture, le logement, un revenu), mais aussi sur des besoins sociaux, qui vont permettre aux femmes d'avoir accès à des activités sociales et économiques. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les projets comme l'Accorderie, le microcrédit, les cuisines collectives, les jardins communautaires, ainsi que l'entrepreneuriat au féminin et la conciliation travail-famille.

3- Le compte-rendu des moyens et des démarches sur les projets en cours

Cette section porte sur les démarches concernant l'Accorderie, le microcrédit, les cuisines collectives et les jardins communautaires. Nous avons retenu plus haut l'essentiel des démarches entreprises par l'agente de développement communautaire. Un dernier volet est ajouté, celui de l'entrepreneuriat au féminin et la conciliation travail-famille. L'entrepreneuriat au féminin et la conciliation travail-famille sont les deux dimensions inséparables de la sécurité et de la prospérité économiques des femmes.

4- La rencontre avec les partenaires

Il s'agit de la rencontre avec les partenaires qui a eu lieu le 5 février 2014. Durant cette rencontre, les partenaires ont été invités à préciser leur démarche sur les projets auxquels ils se sont engagés. La discussion portait sur l'Accorderie, le microcrédit, l'atelier sur le budget, les cuisines collectives et les jardins communautaires. Sur le deuxième volet de la rencontre, il s'agissait de corroborer le choix de trois organismes (ALESE, Moisson Vallée et l'ACEF) pour les soutenir financièrement afin qu'ils puissent obtenir une plus grande visibilité. Le choix des trois organismes avait été auparavant fait par les femmes comme étant ceux qui répondaient à leurs besoins et méritaient d'être mieux connus.

LE RAPPORT D'ÉTAPE DU 15 NOVEMBRE 2014

Le rapport souligne la poursuite des activités concernant : 1- la gestion et la prospérité financière; 2- la sécurité alimentaire; 3- la visibilité des organismes communautaires travaillant à contrer la pauvreté.

1- La gestion et la prospérité financière

Dans ce volet, l'on poursuit les activités avec les femmes sur la question du budget. À cette fin, un premier atelier a eu lieu en collaboration avec ALESE, et un second avec l'ACEF qui portait sur les économies réalisables sur les achats alimentaires ayant pour thème : *Faire des omelettes sans casser son cochon*.

Concernant l'Accorderie, devant le retrait de l'organisme ALESE du projet, le CFVM s'est tourné du côté du CLD afin de le soutenir dans le montage financier du projet et la recherche de financement. Le CFVM obtient également un soutien de la part du Réseau Accorderie de Québec, tandis que le Centre d'action bénévole devient l'organisme porteur du projet. La création d'une Accorderie est prévue pour l'automne 2015.

Sur le volet du microcrédit, le partenaire l'ACEF responsable du projet, informe le CFVM que le Fonds d'entraide de l'Association des Caisses Desjardins en Gaspésie est ouverte au projet. La Caisse Desjardins de la Vallée de la Matapédia se montre également disponible pour l'octroi de petits prêts, alors que la Caisse Desjardins de Matane semble plus réticente.

C'est sur le dossier entrepreneuriat au féminin que le plan d'action communautaire prend une dimension particulière en proposant l'organisation d'un sondage sur les possibilités d'affaires des femmes sur le territoire de la MRC. Le sondage est confié à la firme Léger Marketing. Concernant le financement du sondage, le CFVM reçoit un appui financier du CLD, de la SADC, du CLE, de FEMMESSOR et l'accord de Condition féminine Canada pour dégager une partie des fonds réservés au plan d'action communautaire. Cet appui vient légitimer, auprès des partenaires, la pertinence du sondage sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Le sondage sur l'entrepreneuriat au féminin vient également positionner le plan d'action communautaire et le CFVM sur le terrain d'une démarche économique qui se situe dans des créneaux plus traditionnels. Dans ce sens, le CFVM n'oppose pas l'entrepreneuriat individuel (entreprise privée) et collectif (entreprise collective) ni l'exclusion de l'entreprise privée, mais vise plutôt à appuyer l'inscription des femmes dans une démarche entrepreneuriale tout en défendant les

principes d'égalité, d'équité et de justice au sein des entreprises, qu'elles soient privées ou collectives. Soulignons également que la préparation du questionnaire du sondage s'est faite en collaboration avec les partenaires financiers afin de mieux cibler les attentes de chacun et d'intervenir de façon plus efficace sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Les attentes concernant les résultats du sondage ont été à tel point appréciées que le CLD de la Matapédia a entrepris des démarches afin de préparer un sondage auprès des hommes pour obtenir des données comparatives. Cette proposition allait dans le sens d'une ADS inscrite comme un facteur incontournable du plan d'action communautaire. C'est aussi une proposition pour laquelle le CFVM était prêt à dégager des fonds à même le budget du plan d'action communautaire. Cette intention n'a pas reçu, toutefois, l'aval de Condition féminine Canada.

Sur le dossier conciliation travail-famille, la promotion de l'outil développé par la 5^e table sectorielle Femmes du CLD du Témiscouata auprès des entreprises matapédiennes est accueillie favorablement par la Chambre de commerce de la Vallée de La Matapédia. Des démarches sont alors entreprises par le CFVM auprès du ministère de la Famille afin d'obtenir des fonds pour mettre en place une politique de conciliation travail-famille-études au sein des entreprises de la MRC. Il faut souligner ici que l'initiative du sondage sur l'entrepreneuriat au féminin et les démarches entreprises par le CFVM sur la conciliation travail-famille-études constituent deux volets du plan d'action communautaire qui ont permis d'inscrire le CFVM dans une démarche de développement économique en collaboration avec les acteurs et les actrices (dont FEMMESSOR), et les organisations économiques locaux. Ce tissage n'est pas banal puisqu'il permet de faire circuler, au sein des organisations, des conceptions parfois différentes voire conflictuelles sur la sécurité et la prospérité économiques tout en prenant compte des pratiques économiques féministes. Par ailleurs, la présence des femmes au sein des organisations de développement local et des instances politiques locales n'est pas nouvelle. Par exemple, au conseil d'administration de la SADC, l'on retrouve une travailleuse du CFVM. Le CFVM mène depuis plusieurs années des actions visant à encourager les femmes à s'engager dans les lieux de décisions économiques et politiques.

2- La sécurité alimentaire

Le projet des cuisines communautaires collectives et des jardins communautaires poursuit son cours. Dans le cas des cuisines collectives, les agents ruraux du CLD jouent un rôle actif en soutenant les municipalités dans le démarrage de cuisines communautaires, dont certaines ont pu bénéficier d'un financement dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînées. Cette initiative s'inscrit également dans le plan d'action MADA. Les agents ruraux ont également participé à la recherche et à l'obtention de fonds pour la rénovation d'une salle à manger et pour l'achat d'équipement afin de répondre à la demande de la population pour l'instauration d'un service de soupe populaire aux plus démunis offert par Moisson Vallée.

Concernant les jardins communautaires, six municipalités sur huit ont manifesté leur intention de souscrire à un tel type de projet. Parmi celles-ci, deux municipalités ont déposé une demande de financement dans le cadre du Pacte rural. Rappelons que ce projet s'inscrit dans une démarche d'autonomie territoriale visant à consolider, au niveau local, les besoins en alimentation et à éviter ainsi que les femmes (et les hommes) aient à se déplacer à l'extérieur de leur localité pour l'achat de nourriture.

3- La visibilité des organismes communautaires travaillant à contrer la pauvreté

Ce volet sur la visibilité des organismes communautaires se poursuit avec l'aide du CFVM en soutenant les organismes ALESE, ACEF et Moisson Vallée dans la préparation de leur plan de communication afin d'avoir une meilleure visibilité. Le CFVM s'assure également que la publicité s'inscrit dans une démarche de sécurité et de prospérité économiques des femmes. L'évènement Commun'out a également connu une deuxième édition.

La *Nuit matapédiennne du refus de la misère*, en collaboration avec la CDC pour une deuxième année consécutive, fait également partie du plan d'action communautaire. Dans une ambiance festive, les responsables de l'activité visaient à créer des liens de solidarité entre les organismes et les individus dans le but de lutter contre la pauvreté, les préjugés et l'exclusion sociale.

LE JOURNAL DE BORD

Les rencontres effectuées à partir du journal de bord préparé par l'agente de développement communautaire constituent la deuxième étape de l'évaluation du plan d'action communautaire. Le journal de bord a été proposé dès le début du projet afin d'en noter les étapes, les rencontres avec les actrices et les acteurs, les événements, les projets et les activités organisées dans le cadre du plan d'action communautaire. Il a particulièrement servi à éclaircir et à échanger sur la dynamique et les rapports avec les actrices et acteurs locaux ainsi que sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et territoriaux qui sont apparus au cours de la mise en place du plan d'action communautaire sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes.

De 2012 à 2014, sept rencontres d'échange sur le journal de bord ont été tenues, totalisant quelque vingt heures d'entretiens. Dans cette partie de l'évaluation, il s'agit surtout de comprendre comment le projet a évolué depuis ses débuts, de montrer comment le Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia (CFVM) a tenté d'inscrire le projet en accord avec les acteurs locaux dans une dynamique de sécurité et de prospérité économiques qui s'appuie sur une démarche féministe. Cette démarche s'inscrit dans un projet sociopolitique de transformation des rapports sociaux, dont particulièrement les rapports de sexe et de classe pour une plus grande répartition de la richesse, l'acquisition de nouvelles connaissances et une démarche innovante qui est avant tout plurielle.

Tout comme dans les rapports d'étape, nous avons choisi de présenter cette partie en suivant la chronologie des rencontres sur le journal de bord. Il faut comprendre cette chronologie comme une démarche réflexive à partir de laquelle nous sommes revenus sur certains thèmes pour en préciser les enjeux relatifs au plan d'action communautaire. Il s'agit d'évaluer le processus de mise en place du projet, tout en se référant au cadre d'analyse que nous avons proposé plus haut.

Journal de bord et rencontre du 3 octobre 2012

Nous sommes au tout début du projet. La discussion porte sur l'importance de la collaboration des médias pour la promotion du projet. C'est, entre autres, avec la radio privée locale qu'il y aura des ententes pour que circule l'information. Mais de façon générale, l'information semble bien diffusée dans les médias locaux.

Comme le projet touche l'ensemble du territoire de la MRC, il est important que les municipalités s'y impliquent. La municipalité de Sayabec, la première à adopter une politique d'égalité au Bas-Saint-Laurent, manifeste son appui au projet. Cette collaboration indique toute l'importance d'avoir l'appui des municipalités et non seulement de la population.

La recherche de partenaires s'oriente surtout vers ceux qui travaillent auprès de personnes en situation de précarité économique et qui sont capables d'alimenter la réflexion, la conscientisation et le partage de leurs compétences. Ces partenaires économiques, communautaires et institutionnels doivent également tenir compte autant des femmes que des hommes dans leurs actions et services. Ils doivent aussi offrir un soutien en termes de ressources humaines ou matérielles dans un contexte où l'on observe par ailleurs un effritement des services institutionnels quand, par exemple, les départs à la retraite ne sont pas également remplacés.

Le CFVM attire particulièrement l'attention sur la conciliation travail-famille. On sait que cette question est au cœur même du mouvement des femmes et qu'elle serait en partie occultée par l'idéologie du partenariat. Dans ce sens, les femmes précisent à la blague qu'il faudrait «contaminer» les partenaires, c'est-à-dire trouver des moyens pour sensibiliser les organismes locaux à la question des inégalités entre les sexes afin qu'ils tiennent compte de cette réalité vécue par les femmes. Cela permettrait d'améliorer les conditions économiques des femmes et, conséquemment, celles de toute la population. Il n'y a donc pas ici cette idée que l'amélioration des conditions économiques des femmes se fasse au détriment des hommes. On parle plutôt d'un changement dans le monde du travail et de l'économie qui reposerait sur des rapports de sexe plus égalitaires. Autrement dit, il faut lever les obstacles liés à la conciliation travail-famille qui empêchent les femmes d'avoir accès à la sécurité et à la prospérité économiques.

Il y a par ailleurs une contrainte importante faisant en sorte que les femmes ont difficilement accès au travail : le développement du territoire repose sur l'activité forestière, qui est en grande partie l'apanage des hommes. Cette réalité viendrait favoriser les hommes et orienter les actions des organismes de développement vers des emplois qui sont rattachés à la ressource forestière tout comme, souligne-t-on, le projet du plan Nord, qui est surtout un plan d'employabilité pour les hommes. Les femmes reconnaissent pourtant que la situation économique des hommes est précaire, mais que si l'on vise des rapports d'égalité et un accès égal à un emploi de qualité, il faudrait soutenir davantage ou différemment les femmes. «On est d'accord que la population est en difficulté, mais les femmes le sont davantage.» Cette remarque interpelle indirectement une conception de l'ADS qui s'appuie sur une logique symétrique se manifestant bien souvent par l'expression suivante : «les hommes aussi sont dans une situation de précarité». Le CFVM s'oppose à cette façon d'envisager l'ADS qui réduit les rapports entre les hommes et les femmes qu'à une question d'accès équitable à des services : «à travers l'analyse différenciée selon les sexes, on va démontrer que ce sont les femmes qui utilisent plus les jardins communautaires. Les hommes les utilisent peu, donc nous ferons des efforts de promotion auprès des hommes. L'ADS c'est ça.»

Il est alors important de ne pas oublier que la prise en compte de la différence ne doit pas faire oublier les rapports d'inégalité entre les hommes et les femmes, mais aussi la défense des droits des femmes. «La défense des droits des femmes c'est nous qui la portons. On a encore de la difficulté à contaminer les gens, les partenaires.» On interpelle également ici la position de la MRC sur sa politique d'égalité, où le CFVM vise à influencer les politiques de l'intérieur et par en haut en cherchant à multiplier la présence des femmes au sein des instances municipales. Mais pour le CFVM, les politiques d'égalité ne peuvent s'inscrire dans une dynamique qui vient du haut pour descendre vers la base. Il faut plutôt partir de la base pour remonter vers les instances décisionnelles, qu'elles soient au niveau local ou national.

Cette volonté de rejoindre la population matapédienne sur le développement de la région fut évoquée lors du Colloque sur l'avenir de la Matapédia auquel le CFVM a participé. Malgré toute l'importance que l'on accorde au Colloque sur l'avenir de la Matapédia, où l'on disait qu'il fallait éviter le statu quo, et la grande appréciation des conférencières et conférenciers (universitaires et

un membre de la CRÉ), il semblerait que peu de solutions furent mises sur la table. De plus, le CFVM constate la difficulté de sortir d'un modèle économique traditionnel pour orienter la discussion sur un modèle économique alternatif et non seulement sur une question de sécurité économique. Une attention plus importante aux économies alternatives devrait alors prendre plus de place, considérant que la région repose en grande partie sur l'économie sociale et les coopératives.

On remarque par ailleurs que, même au sein des comités de développement, l'orientation, qu'elle soit économique ou communautaire, dépend bien souvent des personnes qui siègent au comité. Dans certains cas, l'on va privilégier le logement locatif pour les personnes âgées, dans d'autres cas ce sont les jardins communautaires, des activités culturelles et touristiques. Dans d'autres cas aussi, le tissu social et le communautaire sont rapidement évacués. C'est pourtant une des conditions fondamentales pour la sécurité économique des femmes.

Pour tenter de joindre à la fois le social et l'économie, l'on songe dès le départ du projet à inscrire la création d'une Accorderie dans le plan communautaire. C'est à la fois une conception alternative de l'économie et un modèle de développement. «Une municipalité comme Sainte-Marguerite ou Saint-Moïse qui donne des petits cours sur le compagnonnage, comment on fait un jardin communautaire, il accompagne les gens pour leur jardin communautaire. Le lien social est alimenté tout le long. Ce n'est pas seulement tu vas planter tes affaires. » Et d'ajouter que l'un des écueils est celui des préjugés concernant la précarité économique.

Finalement, retenons que le cadre dans lequel se déroule le plan d'action communautaire est assujéti à des méthodes de fonctionnement qui possèdent certains avantages dont la planification sur le court, le moyen et le long terme de l'ensemble des activités. Par exemple, les rapports remis par le CFVM à Condition féminine Canada comprennent un certain nombre d'éléments qui permettent de suivre l'évolution du projet (liste des activités, des extraits c'est-à-dire les services offerts comme les séances d'animation qui découlent du projet, des résultats attendus, des indicateurs, sources de données, étalement des activités sur une période de trois ans, résultats, etc.). Cette exigence, selon le CFVM, «est aidant pour le déroulement du projet.»

Par ailleurs, la démarche semble parfois plutôt lourde, difficile à planifier sur une période de trois ans et laissant peu de temps pour s'approprier des outils de planification. Elle présente aussi un manque de souplesse durant les moments imprévisibles, et au sujet de l'exigence de résultats en termes de causes et d'effets, ceux-ci y étaient difficilement mesurables. Le CFVM se situait plutôt dans le cadre d'une démarche de transformation des mentalités déterminée en partie par le paradigme économique traditionnel et par une socialisation qui perpétue les stéréotypes sexistes. Si le plan communautaire ne pouvait pas être réduit à une série d'activités, celles-ci ne permettaient pas toujours de répondre aux objectifs du CFVM qui visait la conscientisation de la population à la lutte contre la pauvreté.

L'évaluation en termes de risques définis comme des événements ou des circonstances qui peuvent nuire à l'atteinte des résultats limitait la notion de risque à des contraintes qui relèvent de bonnes ou de mauvaises stratégies. Or, au-delà des stratégies, la rigidité du plan pouvait entraîner des risques liés aux objectifs et aux pratiques du CFVM qui ne se mesurent pas uniquement en termes de résultats, mais aussi par un questionnement sur la société et par les pratiques de changement social. Autrement dit, le risque ne se situe pas uniquement dans le processus de planification du plan d'action communautaire, mais aussi dans les transformations des rapports homme-femme, de la société et sa gouvernance étatique qui n'offrent pas suffisamment de filets protecteurs pour lutter contre la pauvreté et la sécurité économique des femmes.

Journal de bord et rencontre du 23 janvier 2013

La création de groupes-témoins de femmes n'a pas été facile, ceux-ci étant pourtant considérés comme «la bougie d'allumage.» Les femmes ne semblaient pas à l'aise avec le sujet, qui portait sur l'économie. Le thème du projet, soit la sécurité et la prospérité économiques, ne semblait pas adéquat pour travailler avec des femmes qui sont en situation de précarité économique. La sécurité et la prospérité économiques étaient reçues comme si la voie de sortie pouvait être l'emploi, alors que pour y arriver il fallait d'abord mettre les femmes en confiance et aborder d'autres thématiques avant celle de la sécurité économique et de la prise en charge, par les femmes, de moyens pour y arriver. Cela était d'autant plus vrai que dans les groupes-témoins, les femmes soulevaient le malaise qu'elles ressentaient à l'égard de certains organismes qui offrent

des services d'emploi, les trouvant trop rigides dans leur approche concernant les démarches d'employabilité. Bref, aborder de front la question de la sécurité économique pouvait entraîner un frein à la bonne marche du projet. Les propos suivants expriment bien cette difficulté : «c'est vraiment difficile d'approcher les femmes sur un point de vue économie. Il y a beaucoup de femmes qui ont reculé quand je me suis mis à parler de ça.»

Au CFVM, pour contourner cette difficulté, on propose d'aborder la question sans nécessairement la prendre de front. Par exemple, sur les interventions concernant la violence conjugale, la thématique d'entrée portait plutôt sur la relation amoureuse, un thème plus convivial qui permettait d'aborder par le biais comment les rapports amoureux peuvent glisser subtilement vers différentes formes de violence. En reprenant cet exemple, la question économique aurait alors pu être la suivante : quel rôle doivent jouer les actrices et les acteurs locaux pour faciliter la sécurité et la prospérité économiques des femmes? Mais pour aborder la sécurité économique, il fallait bien prendre en compte la sécurité alimentaire. «Quand on parle d'insécurité économique, on parle d'insécurité alimentaire. La première affaire qui nous arrive quand on n'a pas d'argent, on a faim.» La mobilisation des femmes en situation de précarité ne pouvait pas échapper à cette incontournable réalité. Au fondement de toute intervention, il fallait répondre aux besoins essentiels (la nourriture, le logement, un revenu) afin de partir de la base pour se faire entendre.

Mais la difficulté la plus probante est le fait que la thématique du projet n'a pas été proposée par la base. Comme le disait le CFVM, quand ça vient du haut pour descendre vers la base, c'est une démarche qui ne favorise pas l'appropriation d'un enjeu par les femmes et l'ensemble des citoyens et citoyennes. La sécurité et la prospérité économiques des femmes, si elle rejoint les préoccupations du CFVM, n'était pas l'entrée principale qu'il aurait fallu privilégier pour rejoindre les femmes en situation de précarité économique. Le risque était alors en partie lié à la thématique du projet.

L'autre difficulté à laquelle le CFVM a été confronté est celle de la crainte qu'ont manifestée les femmes d'être identifiées, par des membres de leur communauté, comme des personnes étant en situation de pauvreté. L'on craignait que les gens colportent des propos désobligeants à leur égard. L'intention était pourtant de territorialiser le projet, et ainsi faire en sorte qu'il soit pris en

charge par la communauté. Il faut aussi ajouter que le CFVM, comme plusieurs autres, est souvent compris comme un lieu où les femmes qui le fréquentent sont toutes dans une situation de difficulté dont celle de la violence conjugale. Cette représentation du CFVM ne facilite pas l'inclusion sociale des femmes au sein de la communauté; elles sont toujours perçues comme des victimes et non pas comme des individus participant à des activités sociales, économiques, environnementales, politiques et mondiales (ex. : la Marche mondiale des femmes). «Il y a encore, dit-on, beaucoup de confusion.»

Afin de contourner ce problème, le CFVM s'est adressé aux associations locales et plus particulièrement aux partenaires qui maintiennent des liens avec les femmes qui sont en situation de précarité économique pour les informer du projet. Cette façon de faire aurait pu lever la perception négative attribuée au CFVM. Pour des raisons de manque de ressources humaines, les associations n'ont pu donner suite à cette demande. Des contraintes financières les empêchaient également de répondre adéquatement aux besoins des populations. Cette remarque fut évoquée lors des rencontres avec les partenaires.

Le CFVM défend l'importance d'inscrire ses pratiques d'animation auprès des partenaires. Le projet permet alors d'alimenter la réflexion en puisant dans les pratiques du CFVM et d'apporter ainsi «une lumière nouvelle, un angle nouveau.» Par exemple, il fournit l'occasion de montrer qu'à partir d'un budget, le problème du revenu ne peut pas se reposer qu'entre les mains des femmes, mais que «cela s'inscrit dans la crise structurelle.»

Il y a, dans ce processus de mise en forme du plan d'action communautaire, des interventions qui permettent aux partenaires de mieux comprendre le rôle du CFVM. Certains semblent en effet avoir peu de connaissance du rôle du CFVM, dont celui d'intervenant et de participant auprès des différentes instances décisionnelles locales et régionales, qui lui permet d'avoir une bonne connaissance de l'ensemble des organismes sociaux ou économiques. Le CFVM sent alors le besoin de poursuivre «des rencontres de recadrage parce qu'il y a encore des gens qui pensent qu'on fait beaucoup d'individuel comparativement au collectif.»

Au fur et à mesure que le projet prenait forme, il était possible d'entrevoir la construction d'un modèle de développement territorial, un modèle qui n'était pas que pour les femmes, mais aussi pour les hommes. Par exemple, quand on vise l'accès au transport collectif, il ne s'agit pas uniquement d'offrir un moyen de transport pour les femmes, mais aussi pour les hommes. Mais le transport collectif, en permettant aux femmes de quitter la maison, leur donne aussi la possibilité d'occuper l'espace public, de participer plus facilement à des rencontres, à des événements, à s'engager dans des associations afin de contribuer au changement social en mettant en question, entre autres, les rôles attribués aux hommes et aux femmes.

Il y a également, dans les rencontres avec les groupes de femmes, l'intention de territorialiser les activités. Les cuisines collectives qui sont actives dans les communautés sont un bon exemple. Mais c'est aussi un modèle de développement qui s'inscrit dans une conception de l'empowerment «pour se donner plus de pouvoir sur ta vie et sur ta sécurité économique.» Une position qui permettait de déterminer, dans ce processus de participation avec les groupes de femmes, les causes, les besoins, les difficultés, les ressources dans un contexte où l'on tente d'inscrire la réalité entre le vécu des femmes et les institutions, tout en évitant de faire en sorte que le problème ne se réduise pas à une responsabilité individuelle, mais qu'il «s'inscrit dans la crise structurelle.» Cette analyse est bien présente dans le mouvement féministe, qui indique que la crise est dans la structure même des rapports de sexe, mais aussi dans la structure des organismes de développement et dans la structure politique des rapports de pouvoir à différents niveaux territoriaux (local, régional, national, mondial).

Le modèle vise à prendre conscience d'une situation qui doit se comprendre certes dans la recherche de moyens, mais aussi dans des principes qui orientent l'action vers une économie solidaire. Les projets comme l'Accorderie et les jardins communautaires sont compris comme s'inscrivant dans la redistribution de la richesse, les échanges de services, le sens du collectif, l'éducation populaire. Le plan d'action communautaire n'est donc pas uniquement dans la recherche de moyens sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes, mais également dans la participation pour la construction d'un paradigme économique qui repose sur des valeurs autres que celles des économies orthodoxes (conservatrices) dominées par la logique du *tout est marchandisable*.

L'on pourrait ajouter également que le modèle cherche à décloisonner le travail des organismes de développement qui sont partenaires du projet en cherchant à créer des liens entre les acteurs sociaux et économiques, mais aussi les actrices féministes sur des dimensions du développement qui doivent être prises en compte : égalité, équité, justice, participation, redistribution de la richesse, rapport de sexes. «Parce que le projet, c'est une reproduction de nos pratiques. Des activités de délibération, on en fait. Notre façon de travailler, la façon que tu travailles avec les partenaires, c'est notre façon de travailler avec les femmes.» (...) Il s'agit d'«inscrire le développement personnel à l'intérieur de la collectivité.»

Journal de bord et rencontre du 21 novembre 2013

Dans une région pauvre et largement dépendante de la ressource forestière en difficulté, dont l'accès au travail est pour l'essentiel réservé aux hommes, l'analyse différenciée selon les sexes prend une tournure bien particulière. La parité dans les emplois forestiers demeure difficile quand ce sont les hommes qui contrôlent la ressource. «Les gestionnaires d'entreprises forestières, les industriels sont des hommes.» Dans cette situation, disent les femmes, «on n'est pas prioritaires, surtout quand la forêt va mal comme aujourd'hui». Sachant toutefois que «les hommes en arrachent et ils ont raison de le dire. Le problème c'est qu'on *focusse* là-dessus. Si les hommes en arrachent déjà, imagine les femmes. C'est comme si cela était occulté, ce n'est pas évident c'est vraiment occulté.»

La mise en retrait des femmes du développement économique forestier semble se reproduire dans les structures mêmes de participation. Au-delà d'une question culturelle qui maintient les femmes dans des rôles traditionnels, c'est le difficile accès des femmes aux instances décisionnelles. «En même temps, c'est aussi structurel quand tu regardes les derniers développements économiques dans la Matapédia on a développé le pôle d'excellence en biomasse forestière, on s'adresse encore aux hommes. Les tables de partenaires autour de ce pôle ce sont des hommes, il n'y a pas de femmes, on est encore là.» De plus, nous faisons face à une situation qui maintient les stéréotypes à l'égard des métiers traditionnels. Pourtant, le développement de la biomasse est une avenue que le CFVM considère comme pertinente. «On en a déjà parlé. On a une belle porte

d'entrée, une grande ouverture de la part des organismes de développement à ce niveau-là pour organiser une rencontre entre les femmes entrepreneures et les femmes qui souhaitent devenir entrepreneure et qui ne savent pas trop par où commencer. La biomasse c'est plein de choses.» On pense alors à des projets de coopératives et d'économie sociale.

L'ADS ne porte donc pas uniquement sur une égalité des ressources pour assurer une sécurité et une prospérité économiques; elle doit tenir compte de la place qu'occupent les hommes au sein des structures décisionnelles qui leur confèrent un certain pouvoir de décision. De plus, les mises à pied qui touchent particulièrement les hommes dans l'industrie forestière soulèvent toute la question des impacts sociaux sur les femmes, un aspect de la réalité économique qui est peu discuté. «Quand on avait soulevé ça, c'était aussi une question sociale, psychosociale parce que dans le fond les familles qui vivent avec moins d'argent parce qu'il y a une grosse entreprise qui ferme, l'impact sur les femmes les rend encore moins disponibles. C'est le retour sur le marché du travail, sur les bancs d'école pour s'en sortir, mais aussi une hausse de la violence conjugale depuis deux ans.»

Pour tenter de surmonter la sécurité et la prospérité économiques des femmes, le CFVM va orienter le plan d'action vers des projets communautaires et d'économie sociale. Ce sont les jardins et cuisines communautaires et le projet de création d'une Accorderie qui seront en quelque sorte le socle d'une démarche qui s'appuie sur une économie alternative tout en défendant une conception de l'empowerment qui vise la construction d'une image positive de soi, d'une conscience éclairée des enjeux, dont la dimension territoriale, d'une capacité d'agir avec et sur, et finalement d'une transformation de la société. Ainsi, quand le CFVM fait allusion aux cuisines communautaires, ce n'est pas seulement un service, mais aussi une organisation (ou une politique sociale) qui permet de consolider le «tissu social» et l'ancrage des individus dans leur municipalité. C'est en quelque sorte une «transformation sociale qui doit se faire sur l'ensemble du territoire pour qu'on ait des résultats concrets.» C'est la même chose au sujet des logements pour personnes âgées qui demandent de rester dans la communauté, remarque le CFVM. «Ils veulent rester dans leur milieu de vie, leur milieu social c'est [les logements] la même dynamique pour les cuisines communautaires.»

Par ailleurs, le CFVM constate «le fragile équilibre entre la prestation de services et la transformation sociale.» Maintenir les deux pôles de l'intervention revient alors à s'engager dans une conception de l'empowerment qui permet aux femmes, dans le cadre des projets, d'intervenir sur les enjeux concernant par exemple l'alimentation et l'agriculture locale. «Nous autres, il faut regarder d'un point de vue féministe de quoi on va leur apporter. Quand on parlait d'empowerment, de quelle manière on va accompagner ces femmes dans une optique d'empowerment pour qu'elles voient fleurir leur projet. Mais aussi dans une optique de prospérité. Pour s'assurer que ces cuisines communautaires vont favoriser la prospérité des femmes, la sécurité alimentaire, la prospérité, l'argent, les lieux, les moyens, les outils qu'elles vont aller chercher. Ça va les aider autrement dans leur vie aussi de façon économique.»

Le projet de création d'une Accorderie se situe également dans une démarche d'empowerment tout en étant ancré dans une conception de la prospérité qui n'est pas d'abord fondée sur des visées purement financières. «Quand on parle de prospérité, moi je vois l'Accorderie comme une façon de favoriser la prospérité économique des femmes. Si on prend juste l'exemple de cette maraîchère, elle me disait qu'à la suite de l'atelier qui a lieu ici : *moi j'ai accès à des services dont je n'aurais pas accès si je continuais à faire mes trucs dans mon coin. Contre un panier de légumes moi j'ai accès à une kinésiologue, il y a des gens qui viennent faire des corvées dans les champs en échange de légumes, c'est merveilleux on n'aurait pas accès à cette richesse. Il y a quelqu'un qui vient garder nos enfants, on n'a pas à les payer, on leur donne en échange, c'est merveilleux parce que je n'aurais pas les moyens pour payer quelqu'un.* Moi je vois que ça favorise la prospérité, l'enrichissement social, le tissage de liens, la prospérité de ces femmes-là. À cause de ça, elles sont plus autonomes, elles se permettent d'être ailleurs alors que leurs enfants sont en sécurité sans avoir à monnayer quoi que ce soit.» (...) «Ce n'est pas qu'une prospérité économique, c'est une prospérité au niveau relationnel, du lien social. C'est sûr que ça prend une autonomie financière pour pouvoir atteindre ses objectifs, il y a le minimum. Mais le minimum pour toi et pour moi ce n'est pas le même. Avec 15 000\$ par année je suis capable de bien vivre, j'atteins mes objectifs et je ne me tuerai pas à l'ouvrage. Aller chercher 50 000\$ pour répondre au dictat de qui ? Là je rentre dans l'alternatif.»

Cette longue citation permet de situer l'entreprise d'économie sociale, qui est celle de l'Accorderie, en liant la notion d'empowerment avec celle de la prospérité qui n'est pas réduite à l'économie en termes d'autonomie financière, mais qui est essentiellement fondatrice du lien social. C'est aussi une critique de la société de consommation, du travail comme moyen pour atteindre une certaine autonomie financière tout en préservant la qualité de vie («je ne me tuerai pas à l'ouvrage»).

Par ailleurs, pour maintenir un lien entre l'empowerment et l'ADS au sein du projet de l'Accorderie, il faudra s'assurer que les femmes investissent le conseil d'administration. «Une façon d'y arriver c'est d'avoir des alliées féministes au sein du conseil d'administration. On devra se pencher là-dessus, sur quelle femme devra en faire partie.» On précise alors le profil type de femmes pouvant défendre des valeurs qui permettent d'orienter le projet dans le sens d'une transformation sociale. «Des femmes qui auraient les outils et le bagage, mais aussi qui auraient le culot nécessaire parce que des femmes assez sûres d'elles pour faire partie de ça pour mettre en place la stratégie de mise en valeur des femmes.» «Il faut que ça soit un outil de transformation sociale inscrit dans la conception des lettres patentes.»

C'est sur cette conception de la prospérité et de l'empowerment que le CFVM va tenter de regrouper les partenaires pour la mise en œuvre du plan communautaire, sachant toutefois que le maillon faible du développement économique est la dimension sociale. C'est aussi une proposition pour un modèle de développement qui repose sur la nécessité de répondre aux besoins de base, dont l'alimentation et le logement, mais aussi sur un mode de production qui se rattache aux pratiques d'économie sociale. Un modèle féministe, pensé par les femmes, mais qui, sans être désexué, se veut une alternative au modèle économique dominant.

Journal de bord et rencontre du 5 mars 2014

Nous avons abordé, lors de cette rencontre, une discussion sur la place qu'occupe la notion d'empowerment dans le plan communautaire et comment les femmes s'approprient la notion. Dans un premier temps, l'empowerment apparaît, dans le rapport d'étape du plan communautaire pour la sécurité et la prospérité économiques des femmes, comme une démarche de confiance en

soi et d'estime de soi. C'est surtout la dimension psychologique qui est d'abord soulignée et que l'on retrouve dans le sondage préparé par le CFVM à la question *Pour augmenter votre confiance en vous, quels sont les moyens que vous pourriez utiliser?* Les femmes ont écrit les commentaires suivants :

«Me discipliner travail/bébé, être capable d'avoir des contrats.»

«Me faire confiance, aider, parler, participer, avoir la foi en soi-même et aussi pour les autres.»

«Faire le pas, le partage de mes idées, prendre ma place tout en étant attentive aux autres, respectueuses et compatissante.»

La notion d'empowerment est alors comprise, dans un premier temps, comme une responsabilité individuelle (me discipliner, me faire confiance, prendre ma place, être attentive, etc.). Par ailleurs, les commentaires écrits par les femmes révèlent également des questions cruciales concernant la situation d'une majorité de femmes qui est celle de la conciliation travail-famille. On constate un dépassement de la démarche psychologique et même individuelle, sans toutefois la nier. Parmi les réponses des femmes au sondage du CFVM, celles-ci souhaiteraient que le travail domestique soit rémunéré. « *Que le gouvernement donne un salaire mensuel à toutes les mamans qui restent à la maison.* » Cette solution n'est pas partagée par plusieurs féministes qui, si elles reconnaissent la valeur financière des femmes qui sont à la maison, rejettent l'idée de rémunérer le travail domestique. Le CFVM fait plutôt référence à un Revenu minimum garanti (RMG). «La question du salaire versé autrement, comme il est abordé dans les commentaires des femmes, ça serait plus de l'aborder comme RMG. Ça donne du ressort pour le pouvoir d'agir des individus. C'est par le RMG que l'on va favoriser la sécurité non seulement chez les femmes, mais dans la population en général. C'est le développement du pouvoir d'agir en lien avec le RMG pour chacun pour pallier au besoin de base.»

La solution proposée consiste également à revendiquer un accès au travail afin d'obtenir une sécurité économique. Parmi les commentaires des femmes au sondage, cette revendication s'exprime par «être capable d'avoir des contrats». C'est l'idée que la capacité d'agir, si elle passe par la confiance en soi, exige également les ressources nécessaires pour exercer la possibilité et la capacité d'agir. Et dans ce cas-ci, la ressource, c'est le contrat, le travail. De la confiance en soi, l'on passe à la capacité d'agir non pas uniquement de manière individuelle, mais aussi avec les

ressources du milieu. C'est du moins le sens même du plan d'action communautaire, puisqu'il vise à solidariser les partenaires afin d'agir ensemble pour contrer la pauvreté et rétablir la sécurité et la prospérité économiques des femmes.

Par ailleurs, dans les remarques faites par les femmes au sujet des ressources, elles notent que les organismes publics n'ont pas toujours la confiance des femmes. «Je ne leur fais plus confiance», écrit l'une d'elles en faisant allusion aux mécanismes de contrôle des revenus des personnes en situation de pauvreté et à l'aide aux plus démunis. Dans le cas des organismes locaux concernant le soutien à l'employabilité, les femmes trouvent parfois que les rapports sont plutôt rébarbatifs. «Il semble ne pas avoir d'ouverture, de compréhension, le climat est froid.» Pour le CFVM, cette parole reçue doit être transmise aux organismes concernés. Le CFVM en prend alors la responsabilité.

Par ailleurs, pour le CFVM, l'offre de services et la politique des organismes de développement ne semblent pas toujours adéquates pour répondre aux besoins des femmes. «Est-ce que la proposition que l'on fait à l'intérieur de nos enveloppes d'aide financière répond aux attentes des femmes pour pouvoir les voir comme employées, comme entrepreneures. Ils [les organismes de développement] ne sont pas rendus là dans leur réflexion.»

Malgré tout, la confiance se construit dans le rapport à l'autre, comme le montre le commentaire sur les évaluations : «Me faire confiance, aider, parler, participer, avoir la foi en soi-même et aussi pour les autres.» La confiance se joue alors sur le double registre, celui du rapport à soi et à l'autre. Si la ressource est comprise comme un service (et non pas seulement une ressource économique, dont le travail), elle est aussi comprise comme un rapport social qui permet de valoriser l'individu ou, paradoxalement, de le rendre encore plus vulnérable. C'est donc la nature du lien social qui est mise en question par les groupes de femmes.

C'est dans ce double rapport (objectif : des services, du travail ; et subjectif : la qualité du lien social) que se joue la question de l'empowerment, liant les dimensions individuelles et collectives. Un aspect de l'empowerment qui sera continuellement défendu par le CFVM.

Journal de bord et rencontres du 14 juillet 2014 et du 11 décembre 2014

Nous l'avons souligné plus haut, la création des groupes de femmes sur le territoire de la MRC n'a pas été facile. Pourtant, cette démarche s'inscrit parfaitement bien avec les modalités de mobilisation du CFVM. «On commence par le terrain» disait-on, et non pas par des projets, afin de rejoindre les femmes pour ensuite décider ensemble comment il est possible de lutter contre la pauvreté. L'organisation de ces groupes de femmes ne s'est pas déroulée comme prévu.

Le peu de participation des femmes s'explique, en partie, par les contraintes liées à l'autonomie de la gestion du projet (à plusieurs reprises, le CFVM devait négocier avec Condition féminine Canada l'approbation des sommes pour l'organisation d'activités), ainsi qu'au manque de temps pour faciliter ce type de rencontre. Par exemple, l'organisation de déjeuners-causeries s'est avérée plus facile et plus efficace pour faciliter le passage à l'organisation de groupes de femmes sur la sécurité économique. Cela a été plus facile parce que ce genre de rencontre, contrairement aux groupes-témoins de femmes, n'oblige pas les femmes à parler de soi pour ensuite construire ensemble des moyens pour contrer la pauvreté. Mais le projet visait à créer un plan communautaire par le réseautage des acteurs locaux afin de trouver ensemble des moyens pour soutenir la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Il s'agissait moins de partir de la base que de coaliser les structures organisationnelles locales, une démarche qui prend le problème par le haut pour ensuite le faire descendre vers le bas. Cette démarche n'était pas dans les pratiques du CFVM sans toutefois, par ailleurs, être totalement rejetée. Mais elle s'est avérée, dans certaines circonstances, peu efficace à cause du manque de ressources humaines et financières. Elle avait aussi l'inconvénient de faire reposer le plan d'action communautaire sur la capacité des intervenants locaux (dont les agents ruraux) à trouver des moyens pour contrer la pauvreté par la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Malgré tout, soutient le CFVM, tout «en restant critique par rapport à la démarche» (on fait ici allusion à l'ADS, mais c'est aussi la démarche du plan d'action communautaire), le plan d'action communautaire aura permis de construire des liens entre le CFVM et les organismes locaux. «Je suis convaincue on travaille déjà mieux ensemble depuis deux ans.» Mais il persiste encore, au sein même des organismes, des pratiques qui ne tiennent pas compte de la situation économique des femmes et qui

dépendent, en grande partie, d'initiatives individuelles au sein des organismes. «Ce sont des démarches individuelles et si une autre personne la remplace je ne suis pas certaine que ça va se maintenir. Ce n'est pas ancré dans la pratique.» Autrement dit, la prise en compte des femmes dans les organismes n'est pas un acquis qui va de soi, mais dépend bien souvent d'individus qui considèrent important d'accorder une attention particulière à la situation économique des femmes.

Par-delà les démarches du plan d'action qui cherchent à construire des projets alternatifs qui s'inscrivent dans une transformation de la société tout en s'appuyant sur des principes féministes du développement pour la sécurité et la prospérité économiques des femmes, la dynamique d'intervention du CFVM vise à permettre aux femmes de se réaliser en s'intégrant au monde du travail. Le plan d'action communautaire cible alors deux dimensions liées au monde du travail : l'entrepreneuriat au féminin et la conciliation famille-travail.

Sur la conciliation travail-famille, le CFVM va s'inspirer de l'outil développé par le Centre des femmes du Témiscouata, où les femmes «ont travaillé en étroite collaboration avec le CLE qui a été leur pépinière d'entreprises pour l'implantation des mesures de conciliation travail-famille.» Pour le CFVM, le but de la conciliation travail-famille est d'«humaniser les entreprises». Mais il ne s'agit pas pour autant de faire du travail un but en soi. «Le travail s'inscrit à l'intérieur du vécu humain. Ce n'est pas une finalité. C'est ça qu'il faut mettre en relief, que le travail n'est pas la finalité de l'être humain. Pas plus que la maternité n'est la finalité de la femme.» De plus, le CFVM est bien conscient que pour les entreprises, la conciliation travail-famille est un facteur de rétention du personnel et qu'elle peut servir d'exemple pour les autres employeurs. «Il y a déjà des entreprises dans la Matapédia qui savent que pour faire de la rétention elles doivent s'ouvrir à la conciliation travail-famille. C'est à travers ces entreprises qui vont vivre l'expérience et qui vont connaître les effets positifs à l'intérieur de leur entreprise, c'est elles qui vont devenir les ambassadrices de la conciliation travail-famille.» D'où l'idée d'impliquer (ou de «contaminer») la Chambre de commerce comme partenaire afin de soutenir l'importance de la conciliation travail-famille. Cette démarche auprès de la Chambre de commerce était importante pour le CFVM afin de revendiquer et de sensibiliser les entreprises sur la conciliation travail-famille. Cette approche auprès de la Chambre de commerce se justifiait par le fait que les entreprises

seraient plus réceptives à la conciliation travail-famille quand cette demande viendrait d'un organisme de développement économique plutôt que d'un Centre de femmes bien souvent perçu comme étant inapte à s'occuper de questions économiques, d'employabilité et de travail. Cette perception du CFVM (mais aussi d'autres CF) le réduit à concevoir la notion de travail-famille à une simple demande de congé de maternité alors qu'il s'agit, de manière plus fondamentale, d'une remise en question des rapports homme-femme, mais aussi d'une conception du travail et de l'économie. «Les entreprises ne veulent pas voir les Centres de femmes chez eux. On va aller leur dire qu'ils doivent donner des congés bébés aux femmes chez elles. Comme si c'était ça qu'on faisait. (...) (...) «On n'a pas cette place d'autorité dans le milieu.» (...) «Il y a de l'incompréhension par rapport à notre rôle de transformation sociale. Ils ont l'impression que l'on ne parle pas le même langage et l'on n'a pas l'historique de travail avec ses organisations. On est en train de le faire, de le développer présentement. Ça prend du temps à accompagner une collaboration.»

Le soutien du milieu à l'entrepreneuriat au féminin ne semble donc pas toujours facile. Par exemple, dans un milieu où l'économie s'appuie largement sur les ressources naturelles (forestière en particulier), le CFVM, en défendant l'intégration des femmes dans le secteur de la biomasse, recevra peu d'attention. La priorité au soutien à l'égard des femmes ne semble pas toujours un facteur important. De plus, au CFVM, on s'interroge sur le nombre de dossiers déposés par les femmes et les hommes tout en défendant la parité dans le choix des demandes. Encore une fois, la réponse semble plutôt aller dans le sens de prioriser les dossiers déposés par les hommes. D'où l'importance des données sexuées qui sont absentes sur cette question. La présence d'une culture de «Boys club» ne facilite pas l'accès des femmes à l'entrepreneurship ni leur présence au sein des instances économiques de développement. Le CFVM ne rejette pas pour autant les organismes de soutien au développement économique. On déplore même que les fonds qui leur sont accordés aient été largement diminués, désavantageant ainsi les possibilités de création d'emploi pour les femmes.

Par ailleurs, les stratégies sur l'entrepreneuriat au féminin que les organismes de développement économique privilégient sont en partie en contradiction avec l'approche du CFVM. D'une part, l'on cherche à faciliter le partenariat entre les femmes entrepreneures et celles qui souhaitent

créer leur entreprise et, d'autre part, l'on vise le regroupement de femmes qui sont dans une situation de précarité afin de les soutenir et de se mobiliser pour créer des liens de solidarité et de recherche collective sur les raisons et les moyens de sortir de la pauvreté. Ces deux aspects de la réalité ne s'opposent pas nécessairement, mais la deuxième est celle qui est défendue par le CFVM tout en s'interrogeant sur la question du «pourquoi les femmes ne partent pas en affaires.»

Sondage de la firme Léger Marketing

Dans les actions à entreprendre sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes, le CFVM va chercher à répondre aux raisons pour lesquelles les femmes ne se lancent pas en affaires. Pour tenter d'y répondre, le CFVM fera appel à la firme Léger Marketing pour la préparation d'un sondage téléphonique. Le sondage va recevoir un soutien financier de partenaires locaux (CFVM, SADC, CLD, CLE, Femmessor) et leur collaboration pour la préparation du questionnaire. L'échantillon était composé de 500 femmes, âgées de 16 à 64 ans, réparties dans trois grands secteurs (centre, est et ouest) sur l'ensemble des 18 municipalités de la MRC de la Matapédia.

Le sondage vise à cerner un ensemble de facteurs qui facilitent ou nuisent à la réussite des femmes comme entrepreneures sur le territoire de la MRC, autrement dit, comment on peut créer les conditions avantageuses qui pourraient aider les femmes à se lancer en affaires. Le sondage portait donc sur les facteurs concernant les femmes qui permettent de : 1- mesurer le potentiel entrepreneurial, 2- évaluer les difficultés et les obstacles, 3- sonder la perception des femmes dans le milieu des affaires, 4- cibler des pistes de solutions, 5- valider la visibilité des organismes et les services.

On comprendra ici que nous sommes dans un créneau bien particulier de la sécurité et de la prospérité économiques des femmes. Il s'agit essentiellement de mesurer le potentiel de l'entrepreneuriat au féminin pour répondre à «un certain marché pour l'entrepreneuriat dans la région», tout en ayant comme objectif de tracer un premier portrait de l'état de la situation à partir d'un sondage permettant de recueillir des données quantitatives et qualitatives (potentiel, perception, difficulté). Ces données constituent des pistes qui indiquent des tendances à partir

desquelles le CFVM pourrait intervenir sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes tout en poursuivant par ailleurs son engagement pour la transformation de la société.

Sur cette question, le sondage nous donne quelques indications intéressantes sur chacune des thématiques. Sur le potentiel entrepreneurial, on souligne que les ex-entrepreneures ont abandonné leur entreprise pour des raisons de surcharge de travail et pour des raisons familiales. Ce sont là deux aspects qui recoupent la question de la conciliation travail-famille. L'autre dimension importante est celle du choix de carrière idéal des femmes qui ne sont pas des entrepreneures. Quarante-sept pour cent d'entre elles se disent satisfaites de leur emploi tout en précisant que sur une liste de choix possible, leur premier choix porterait sur la possibilité de travailler à son compte ou de posséder son entreprise.

Dans une grande proportion, les femmes considèrent que c'est pour des raisons financières qu'elles ne se sont pas lancées en affaires. Les raisons familiales constituent également le deuxième facteur déterminant. Sur une question qui repose sur un monde idéal, les femmes qui songent à se lancer en affaires préfèrent démarrer une nouvelle entreprise principalement dans le secteur de la restauration (20%). Viennent ensuite, dans un pourcentage décroissant de 11% à 3%, les secteurs de la vente/publicité/marketing, la santé, l'éducation, l'hébergement des personnes âgées, le social, le tourisme, l'artisanal, l'artistique, l'esthétique. Dans ces secteurs, le choix des femmes porte, en grande partie, sur des entreprises d'entraide et à caractère social

Concernant les raisons de se lancer en affaires, les femmes répondent majoritairement en faveur de l'indépendance dans la prise de décision. Viennent ensuite des raisons de satisfaction personnelle, de flexibilité dans les heures de travail, de défis que représentent les affaires, la possibilité de réaliser ses rêves et la liberté de création. Du côté des femmes qui sont déjà en affaires, les raisons sont sensiblement ventilées de la même manière, en priorisant l'indépendance dans la prise de décision tout en accordant plus d'importance à la réalisation de son rêve, dont celui d'avoir repris l'entreprise familiale. Par ailleurs, dans une proportion majoritaire (67%), les femmes considèrent qu'il y a peu d'opportunité d'affaires dans la Vallée de la Matapédia.

Les femmes estiment qu'elles sont entourées de personnes qui les motivent, qu'elles possèdent les qualités requises, une bonne compréhension et les compétences pour se lancer en affaires. Cependant, concernant les difficultés et les obstacles pour réussir en affaires, les femmes remarquent que leur réseau de contacts est faible et que leur situation financière est insuffisante. À cela s'ajoute le fait que pour 32 % des femmes interrogées, il s'avère plus difficile de se lancer en affaires, particulièrement pour les résidentes du secteur ouest du territoire âgées de 55 à 64 ans. Elles expliquent cette situation par les préjugés entretenus à leur égard et par un manque de moyen financier. À contrario, 64 % des femmes qui habitent le secteur centre croient qu'il est aussi difficile pour un homme que pour une femme de se lancer en affaires.

Par ailleurs, pour soutenir les femmes dans le démarrage d'une entreprise, l'organisme qui serait le plus connu est le CLD (43%). Viennent ensuite les institutions financières (17 %), la SADC (10%), la municipalité (8%), Emploi Québec (7%), des gens d'affaires (6%), Tremplin Travail (4%), la parenté (4%), le député (2%), le Centre des syndicats démocratiques (2%). Finalement, parmi les pistes de solution que le sondage propose pour inciter les femmes à se lancer en affaires, celles-ci retiennent dans une large proportion les opportunités d'affaires intéressantes, de l'aide financière au soutien salarial, des subventions et des prêts. Dans un pourcentage non négligeable, les femmes considèrent que le mentorat, la formation, l'information relative au démarrage d'entreprise et une plus grande motivation personnelle seraient des atouts pour inciter les femmes à se lancer en affaires.

Si l'ensemble de ces données recueillies par le sondage constitue un apport important sur la connaissance concernant la manière de faciliter l'entrepreneuriat au féminin, celui-ci mériterait d'être bonifié afin de rendre compte d'autres enjeux qui relèvent des rapports de sexe, d'une conception alternative de l'économie et de l'inscription des femmes comme entrepreneures. En se référant à une enquête sur les femmes entrepreneurs et les travailleuses autonomes en Outaouais (Singulières et plurielles, 2005), il est possible de compléter et de proposer un éclairage différent sur les thématiques abordées dans le sondage.

L'enquête menée en Outaouais

Une des dimensions importantes qui n'est pas retenue dans le sondage Léger Marketing est celle de la distinction entre les hommes et les femmes entrepreneures. Selon l'enquête menée en Outaouais, les femmes entrepreneures et travailleuses autonomes se distinguent des hommes de plusieurs façons (2005 :12) :

- le mode de gestion reposant sur un leadership interactif;
- les valeurs entrepreneuriales axées sur la qualité des relations avec les clients;
- les critères de réussite misant sur l'accomplissement personnel, l'acceptation du milieu des affaires ainsi que le bien-être ou l'équilibre personnel;
- la motivation principale pour se lancer en affaires : la liberté d'action et la qualité de vie;
- la difficulté de concilier travail-famille et le manque de réseaux d'affaires répondant à leurs besoins;
- le besoin d'indépendance et de reconnaissance de leur apport;
- la volonté de réussir et le besoin de contrôler leur environnement sont également des dimensions plus importantes que le goût du risque.

On constate que plusieurs de ces dimensions font partie des réponses obtenues dans le sondage. Par ailleurs, l'enquête réalisée en Outaouais va permettre de construire une analyse plus fine afin de mieux comprendre l'inscription et la conception des femmes entrepreneures dans le développement économique.

Par exemple, quand les femmes s'inscrivent dans un leadership interactif, elles le définissent à partir des caractéristiques suivantes (2005 : 63) :

- ELLES ENCOURAGENT LA PARTICIPATION : elles demandent des suggestions avant de tirer des conclusions et elles testent (et parfois changent) des décisions avant de les mettre en œuvre. Elles croient que la participation accroît l'adhésion aux décisions et l'appropriation des méthodes de travail, ce qui contribue à la longévité de leur entreprise.
- ELLES PARTAGENT LE POUVOIR ET L'INFORMATION : ce qui a pour effet de stimuler la loyauté, d'aider à résoudre les problèmes avant qu'ils n'éclatent, de donner les moyens d'analyser une situation dans son ensemble, de trouver des solutions et de comprendre pourquoi une décision est prise.
- ELLES RECONNAISSENT L'APPORT DES AUTRES.
- LEUR ÉNERGIE EST CONTAGIEUSE : elles utilisent cette énergie pour motiver leur entourage.
- ELLES S'ADAPTENT CONSTAMMENT : aux réalités et aux besoins de leurs clients, aux ressources disponibles, aux conditions de travail.

De plus, si pour les femmes entrepreneures le revenu est une condition importante, ce qu'elles «recherchent plus que tout dans leurs activités professionnelles c'est d'avoir le sentiment qu'elles

contribuent à changer et à améliorer leur vie et celle des gens qui les entourent de même qu'avoir l'occasion d'apprendre et de grandir.» (*idem* : 63)

Tout comme dans le sondage, la recherche faite en Outaouais démontre que les aspirations des femmes pour se lancer en affaires portent «le goût du défi, le désir de réaliser un rêve, l'amour du métier et le hasard d'une occasion idéale» (*idem* : 69). Des raisons qui rejoignent aussi celles des hommes. «Mais fondamentalement, c'est leur profond besoin de profiter d'une bonne qualité de vie et leur volonté immuable d'indépendance qui sont leurs moteurs les animant à poursuivre et à persévérer dans leurs activités entrepreneuriales.» (*idem* : 69)

C'est surtout la notion de qualité de vie qui constitue un cadre de référence qui permet de mieux comprendre l'inscription territoriale des femmes comme entrepreneures. Le concept de qualité de vie est pour les femmes «une façon de penser, une façon d'être, une façon d'agir.» (2005 : 70)

La qualité de vie c'est :

- D'être bien dans son environnement de travail : c'est de créer une atmosphère où il y a respect et responsabilisation; de développer le côté humain;
- D'avoir une grande liberté d'action; de faire ce qu'elles veulent, quand elles le veulent; de la manière dont ça leur plaît;
- De penser, croire, créer et agir pour engager des changements dans la société; d'utiliser son travail pour transmettre des valeurs favorisant la croissance personnelle et sociale; de contribuer à changer les attitudes des gens;
- De conserver le lien développé avec leurs enfants, de se donner un espace de travail en famille et d'y intégrer les enfants;
- De donner libre cours à leur activité;
- D'explorer de nouvelles avenues et d'y découvrir une passion insoupçonnée;
- De choisir de se consacrer uniquement aux aspects du travail qu'elles aiment;
- D'avoir un sentiment d'accomplissement; de célébrer un travail terminé et bien fait;
- D'injecter régulièrement de la nouveauté, de la diversité dans leur travail et d'être polyvalentes;
- De savoir qu'à long terme, leur rêve se réalisera et leur rapportera beaucoup de satisfaction;
- De se permettre de tenir le cap sur leurs priorités;
- De s'investir dans des projets à long terme plutôt que d'accumuler de l'argent;
- De mener une vie plus simple, moins stressante;
- De travailler selon des heures et un horaire de travail flexibles;
- De dépasser ses propres limites; de se sortir de situations difficiles;
- De se donner les moyens de faire un travail de qualité (2005 : 70)

La recherche précise également les revendications des femmes entrepreneures. D'abord, il faudrait une intervention de l'État qui permettrait de rendre les législations et règlements moins restrictifs, une fiscalité adaptée à la taille des entreprises, un filet de sécurité qui contribuerait à contrer la peur. Mais il faudrait aussi des institutions financières qui adaptent leurs critères aux entreprises dirigées par les femmes, et que les organismes du milieu soutiennent le mentorat, le réseautage, l'échange entre entrepreneures et la communauté. Bref, la reconnaissance d'une approche qui soutient que les conditions politiques, sociales, culturelles et économiques font partie «des facteurs déterminants pour attirer et soutenir les entrepreneures.» (2005 : 93)

Sur les facteurs qui facilitent le démarrage d'une entreprise, la recherche démontre que les femmes comptent d'abord sur leurs ressources personnelles. Des ressources financières (tout en évitant l'endettement), mais aussi une passion pour le métier tout en visant un environnement qui permet l'équilibre entre la profession et la vie personnelle. Il y a aussi l'appui des proches (une amie, un conjoint ou une conjointe) et le soutien des organismes du milieu et des institutions financières tout en précisant que le fait de faire affaire avec une femme facilitait la compréhension des besoins et la relation de confiance.

Finalement, retenons que sur le volet des difficultés, la recherche met en relief quatre obstacles (2005 : 72-77) :

1- Économiques

- incertitude sur la rentrée des revenus;
- difficulté d'obtenir du crédit;
- lourdeur administrative pour un emprunt souvent minime;
- manque de suivi et difficulté d'avoir une relation de confiance auprès des institutions financières
- conditions de financement plus exigeantes parce qu'elles sont des femmes

2- Le manque de filet social

- les femmes entrepreneurs sont inquiètes de l'impossibilité d'avoir des programmes gouvernementaux concernant les avantages sociaux (par exemple assurance-emploi, congés payés, assurance collective);
- les coûts pour une assurance privée sont trop élevés

3- Organisationnels

- le fardeau fiscal (TPS, TVQ), les règlements nombreux et trop compliqués;
- le fardeau administratif (comptabilité, gestion des ressources humaines, complications administratives et légales);

- un gros investissement en temps pour répondre à une soumission (gouvernement fédéral) qui a pour effet d'éliminer les micro-entreprises et les travailleuses autonomes;
- manque de réseautage et d'outils en marketing afin d'être plus visible sur le marché de la concurrence;
- plusieurs femmes entrepreneures ne se reconnaissent pas dans les structures de réseautage ou sont peu informées des possibilités de maillage dans leur région [boys club]

4- Sociaux

- la difficile conciliation travail-famille (une responsabilité qui relève bien souvent des femmes, difficile gestion du temps de travail et de la responsabilité familiale, services à la famille et de garde peu adaptés aux besoins des femmes entrepreneures)

Une lecture plus attentive de l'enquête sur les femmes entrepreneures en Outaouais permettrait de compléter le sondage afin de cibler des actions pertinentes non seulement pour soutenir les femmes qui sont déjà entrepreneures et celles qui le souhaiteraient, mais aussi pour revendiquer des conditions qui faciliteraient leur inscription comme entrepreneures tout en défendant une conception plurielle, territoriale et collective de l'entrepreneuriat.

D'autre part, soulignons que les données recueillies dans le cadre du sondage-maison et des groupes-témoins de femmes organisés par le CFVM ainsi que l'ensemble des démarches du plan d'action communautaire visent le réseautage des organismes locaux et régionaux dans l'intention d'orienter la sécurité et la prospérité économiques des femmes sur le terrain d'une économie alternative et d'un entrepreneuriat au féminin qui se veut singulier et pluriel. Les résultats du sondage Léger Marketing constituent un ensemble de dimensions qu'il serait possible d'intégrer en amont de la démarche du plan d'action communautaire afin qu'il soit encadré par les principes féministes du développement économique.

CONCLUSION

Tout au long de ce parcours, nous avons posé la question de l'évaluation en tenant compte que le Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia (CFVM) fait partie du mouvement féministe en région. Cette dimension est importante, puisqu'elle précise les valeurs ou les fondements sur lesquels s'appuie le CFVM dans sa participation au développement local et régional. Elle est en quelque sorte le lieu ou la matrice à partir de laquelle va se déployer l'évaluation du plan d'action communautaire.

Nous avons inscrit l'évaluation à partir d'un *a priori* sur lequel s'appuie le mouvement féministe régional, qui soutient que le développement du territoire présente des inégalités qui se traduisent dans les rapports de sexe, et des rapports de pouvoir et de domination. Par le biais de la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent (TCGF), le mouvement invite les femmes à se mobiliser sur des enjeux sociaux portant sur la santé et le pouvoir médical, la marchandisation du corps des femmes, l'hypersexualisation, la pornographie et la violence conjugale. La TCGF se préoccupe également d'enjeux environnementaux et économiques en appuyant le mouvement d'économie sociale et la lutte pour une autre mondialisation. C'est également sur des enjeux politiques que la TCGF intervient par des actions qui visent une plus grande présence des femmes au sein des organisations locales et régionales de développement dont les Centres locaux de développement (CLD), les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et la Conférence régionale des éluEs (CRÉ), mais aussi par des actions qui invitent les femmes à prendre place au sein des conseils municipaux.

Il y a donc dans cette façon de penser le développement du territoire en fonction d'une approche globale à partir d'un point d'ancrage commun où le Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia intervient à la fois sur des questions sociales, économiques et politiques tout en les rattachant à des valeurs d'entraide, de solidarité, de justice, d'égalité et d'équité.

Nous avons vu que pour le CFVM, la sécurité et la prospérité économiques des femmes sont inséparables de la question territoriale, et que l'on ne peut détacher les projets économiques individuels ou collectifs du développement du territoire. Ainsi, l'individu qui aspire à une plus

grande autonomie n'est jamais totalement séparé de son lien avec la communauté qui constitue un ensemble de réalités sociales concrètes, une conscience collective, un idéal commun, une identité partagée et un projet collectif qui se retrouvent dans des pratiques sociales et économiques (Denyse Côté, 1995).

Sur l'ensemble de ces conceptions du développement du territoire, le plan d'action communautaire va tenter d'apporter sa contribution en créant un espace de discussion avec des groupes-témoins de femmes et en organisant des rencontres avec des partenaires qui seront amenés à se positionner et à s'engager dans le cadre de la démarche entreprise par le CFVM.

Si la question des résultats, en termes de mesures quantitatives, sur les activités organisées ou accompagnées par le CFVM (nombre de personnes rencontrées, nombre de dépliants distribués, nombre de municipalités rejointes, nombre de femmes plus sécurisées et prospères, etc.) étaient une préoccupation constante de la part du CFVM, ceux-ci ne pouvaient être atteints sans la possibilité de créer les conditions qui permettent à la communauté d'intervenir collectivement. Il fallait donc inviter et sensibiliser les actrices et les acteurs locaux et régionaux à intervenir pour échanger afin de mettre à contribution leur connaissance, leurs moyens et leur capacité d'action sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Tout l'effort du CFVM aura été de tenter de mettre en relation les acteurs locaux afin de créer un sentiment de solidarité territoriale sur une question particulière, tout en l'inscrivant dans un cadre de mobilisation qui vise le changement social et la levée des blocages structureaux.

Cette question n'est pas simple, mais disons que le changement social se manifeste en interpellant l'orientation du développement économique en privilégiant de façon large le champ de l'économie sociale ou solidaire dont le projet d'une Accorderie. C'est aussi d'intervenir dans le secteur du développement des ressources naturelles, dont le soutien au projet de biomasse forestière comme source d'énergie. Mais le changement social exige également la prise en compte des structures. Ce sont à la fois les structures sociales (par exemple la famille et l'importance de la conciliation travail-famille), économiques (une économie alternative et plurielle), et politiques (une représentation accrue des femmes dans les instances décisionnelles locales, régionales, nationales et mondiales).

Certaines de ces structures facilitent le bien-vivre ensemble et la coopération, alors que d'autres reposent sur des rapports de pouvoir qui se manifestent par le patriarcat, la création d'inégalités, l'exclusion, la priorité au marché. Ces structures sont celles des acteurs politiques qui sont aussi interpellés sur leur mode de gouvernance qui bien souvent néglige la démocratie participative. En mobilisant les actrices et les acteurs des organismes de développement économique, associatifs ou communautaires, et même municipaux sur la préparation du plan d'action, le CFVM visait à élargir la participation des actrices et acteurs locaux en s'appuyant sur la mobilisation citoyenne et la démocratie participative. Il s'agissait ici de rappeler que le développement, qui vise la sécurité et la prospérité économiques, ne peut faire l'économie de la base à partir de laquelle se pense et se réalise l'appropriation collective du territoire. Il s'agit donc de partir de la base avec le soutien des structures locales et régionales pour s'interroger sur la nature du développement territorial (pour qui? pour quoi? comment? quel développement voulons-nous?).

En s'appuyant sur la base et sur la participation des femmes, la notion d'empowerment s'est avérée utile pour comprendre la démarche de mobilisation mise en branle par le CFVM. Dans le mouvement féministe, l'empowerment est compris comme une intervention qui vise la participation citoyenne et la transformation sociale. Dans cette optique, les enjeux portent sur la lutte contre la stigmatisation et les stéréotypes, l'autodétermination, la redistribution de la richesse, l'égalité entre les sexes, la défense des droits. L'émancipation, autant individuelle (l'estime et la confiance en soi) que collective, est alors inscrite dans un projet de transformation sociale qui repose sur une remise en question des structures sociales, économiques et politiques et du système capitaliste et sa version néolibérale. La conception de l'empowerment du CFVM se rapproche alors d'un modèle féministe «radical» comprenant une chaîne d'équivalences qui lie les notions de communauté, de territoires, d'égalité, de justice, de conscience sociale, de rapports de sexe, d'analyse différenciée selon les sexes, d'économie sociale, de mondialisation et de pouvoir qui s'appuient sur la base en reconnaissant la parole citoyenne. Cette chaîne d'équivalences ne rejette pas pour autant l'importance de l'État comme garant des structures de développement local. Au contraire, même si le CFVM est critique à l'égard des organismes de développement, il vise à les «contaminer» afin de construire un dialogue égalitaire avec les représentantes du mouvement féministe.

Par ailleurs, certaines situations ont rendu difficile la réalisation des projets, en raison d'un départ ou d'un changement de personnel dans les organismes, personnel qui assumait la responsabilité d'un projet en collaboration avec le CFVM. Par exemple, concernant l'avancement du projet sur la conciliation travail-famille, la Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia a toujours laissé entendre que le projet cheminait normalement au sein de l'organisme. Le CFVM a donc fait suivre l'information sur l'existence d'une aide financière s'adressant aux regroupements d'entreprises tel que les Chambres de commerce. Malheureusement, le travail réalisé pour l'obtention du financement a été fait de façon unilatérale par la Chambre de commerce de la MRC sans prise en compte du contenu qui avait déjà été convenu en rencontre de travail avec un autre partenaire, soit le CLD de La Matapédia. Le dépôt de la demande d'aide financière au ministère de la Famille a eu comme résultat un refus de financer le projet tel que présenté. Le contexte sociopolitique actuel fait en sorte que cette demande n'a pas été reconduit au-delà du 31 mars 2015. Cet ensemble de facteurs a obligé le CFVM à reprendre les démarches pour valider auprès de la Chambre de commerce de la MRC son intention de mettre de l'avant des actions sur la conciliation travail-famille, qui est un des axes les plus importants du plan d'action communautaire.

Le plan d'action communautaire se situe également dans une démarche qui consiste à penser la prospérité autrement que sur le mode de l'avoir, de la croissance et de l'opulence. C'est la notion du progrès, compris comme une accumulation de richesse qui permettrait d'atteindre le bien-être, qui est remise en cause. En effet, c'est une équation qui oublie la dimension de l'être, la sensibilité à la vie humaine et à la nature. Ce qui rend heureux ne se construit pas alors par une conception de l'individu qui se situe dans le registre de l'avoir, mais dans son interaction avec les autres et la communauté sur des enjeux qui menacent sa condition humaine, qui sont à la fois écologiques, sociaux, alimentaires, économiques, politiques, culturels. Cette interaction entre les acteurs permet de débattre non seulement sur les rapports d'inégalité entre les sexes, mais aussi sur l'ensemble de l'organisation de nos sociétés. C'est donc une manière de penser, d'être et d'agir qui est défendue au nom d'une prospérité qui est inséparable de la qualité de vie. C'est en grande partie dans ce sens que le plan d'action communautaire du Centre des femmes de la Vallée de la Matapédia trouve le sens de son emprise sur la sécurité et la prospérité économiques

des femmes, en défendant l'économie sociale sans toutefois fermer la porte à d'autres formes d'entreprises et à l'entrepreneurship au féminin.

Finalement, l'enjeu du plan d'action communautaire nous renvoie à nos capacités d'action sur la transformation de la société, considérant que le paradigme dominant sur la sécurité et la prospérité économiques est largement tributaire d'une conception de la liberté et de l'économie qui nous détache de la communauté. C'est contre cette conception que va s'engager le CFVM, en mobilisant et en réseautant les actrices et les acteurs locaux tout en les amenant sur le terrain de «l'utilité sociale des associations» (l'estime de soi, la qualité de vie, la démocratie locale, l'innovation sociale (Jean Gadrey : 2006)) et de la pensée féministe et de l'économie féministe qui, comme nous l'avons souligné plus haut, «propose en lieu et place une logique fondée sur la centralité de la durabilité de la vie humaine, de l'occupation des territoires et de la démarchandisation des relations sociales, des relations au corps et à la nature.» (Isabelle Giraud et Pascale Dufour, 2010 : 47).

Le plan d'action communautaire a permis de créer une nouvelle dynamique entre les différents acteurs du développement territorial en les mobilisant sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Dans ce sens, le CFVM a réussi à élargir ses capacités d'intervention au sein des structures locales et régionales. Par ailleurs, ces avancées risquent d'être grandement fragilisées par les changements apportés par le gouvernement libéral du Québec avec les coupes dans les CLD et l'abolition des CRÉ, de l'organisme Solidarité rurale du Québec et du Fonds de soutien aux territoires en difficultés.

Bibliographie

Bacqué, Marie-Hélène et Carole Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, Collection Politique et sociétés, 2013.

Bernoux, Jean-François, *L'évaluation participative au service du développement social*, Paris, Dunod, 2004.

Béziart, Jacques (dir.), *Analyse de pratiques et réflexivité. Regards sur la formation, la recherche et l'intervention socio-éducative*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2013.

Bisilliat, Jeanne (dir.), *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*, Paris, Editions Karthala, 2003.

Blais, François, « Loisir, travail et réciprocité : une justification « rawlsienne » de l'allocation universelle est-elle possible? », *Loisir et société / Society and Leisure*, vol. 22, no 2, 1999, p. 337-353.

Boucher, Marie-Pierre, «Le projet d'allocation universelle et le vieux problème de la réconciliation entre justice et efficacité économique», *Société*, no 23, automne 2003, p. 73-113.

Bonny, Yves, «La gouvernabilité, entre mutations et normativité», dans Palau, Yves (dir.), *Gouvernance et normativité. La gouvernance des sociétés contemporaines au regard des mutations de la normativité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 9-28.

Brais, Nicole et Winnie Frohn, « État local et mouvement des femmes à Québec : une étude de cas », *Lien social et Politiques*, no 47, 2002, p. 55-66.

Clerc, Denis, «L'idée d'un revenu d'existence : une idée séduisante et...dangereuse», dans Jean-Paul Fitoussi et Patrick Savidan (dir.), *Comprendre les inégalités*, Paris, PUF, 2003.

Côté, Denyse, Monique des Rivières, Nicole Thivierge, Marielle Tremblay, *Du Local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1995..

Côté, Denyse, «Développement communautaire et rapports sociaux de sexes : essai d'analyse sur toile de fond régionale», dans Côté, Denyse, Monique des Rivières, Nicole Thivierge, Marielle Tremblay, *Du Local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1995, p. 109-130.

Côté, Denyse, «Le débat québécois sur l'économie sociale : mais que sont nos politiques devenues», chapitre 7, dans Masson, Dominique (dir.), *Femmes et politiques : l'État en mutation*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, p. 243-269.

http://books.google.ca/books?id=U_US2HbdzOkC&pg=PA243&hl=fr&source=gbs_toc_r&cad=4#v=onepage&q&f=false

- Dionne, Hugues, *Le développement de la recherche-action*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Dubé, Marcelle, «Quelques fenêtres ouvertes sur le mouvement des femmes», *Possibles*, vol. 29, no 1, hiver, p. 119-132, 2003.
- Falquet, Jules, *De gré ou de force - Les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Dispute, 2008.
- Fraser, Nancy, «Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires», *Politiques et sociétés*, vol. 17, no 3, 1998, p. 9-36.
- Fraser, Nancy, *Le féminisme en mouvement. Des années 1960 à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte, 2012.
- Freitag, Michel, *L'impasse de la globalisation. Une histoire sociologique et philosophique du capitalisme* (propos recueillis par Patrick Ernst), Montréal, Éditions Écosociété, 2008.
- Gadrey, Jean, «L'invention de l'utilité sociale des associations en France : à la recherche de conventions, de régulations, de critères et de méthodes d'évaluation», *Économies et Solidarités*, vol. 36, no 1, 2006, p. 7-26.
- Gadrey, Jean, «Reconsidérer la richesse? Avec quels acteurs et quelles forces sociales?», *L'homme et la société*, no 156-157, avril-septembre 2005, p. 115-130.
- Gaulejac, Vincent (de), *La Société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, Paris, Seuil, 2005 ; rééd. Coll. Points, 2009.
- Giraud, Isabelle et Pascale Dufour, *Dix ans de solidarité planétaire. Perspectives sociologiques sur la Marche mondiale des femmes*, Montréal, Éditions remue-ménage, 2010.
- Gorz, André, *La métamorphose du travail. Quête du sens*, Paris, Galilée, 1989.
- Klein, Juan-Luis et Emmanuel Raufflet, «La lutte contre la pauvreté : modèles d'action locale», *Revue Interventions économiques*, no 50, 2014.
- Kurtzman, Line, «Le défi de l'éthique en recherche-action féministe : une expérience québécoise», *Labrys, études féministes*, no 3, janvier/juillet 2003 (non paginé) <http://www.tanianavarroswain.com.br/labrys/labrys3/web/fran/kurtzman2.htm>
- Laville, Jean-Louis, «Encastrément et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss», *Revue Interventions économiques*, no 38, 2008.
- Le Bossé, Yann, « Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 9, no 1, 1996, p. 127-145.
- Le Bossé, Yann, « L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il ? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 21, no 1, 2008, p. 137-149.

Leyens, Stéphane, «Capabilités et définition transculturelle de la prospérité», dans Isabelle Cassiers, (préface de Dominique Méda), *Redéfinir la prospérité*, Paris, L'Aube poche essai, 2013, p. 104-136

Le Quentrec, Yannick et Annie Rieu, « Femmes élues et syndicalistes : une participation sous contraintes », *Lien social et Politiques*, no 47, 2002, p. 109-125.

Marzano, Michela, *Extension du domaine de la manipulation. De l'entreprise à la vie privée*, Pluriel, Grasset, 2010.

Massé, Hélène, Michèle Laberge et Ginette Massé, « L'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec : vers une mobilisation interne et des alliances stratégiques pour l'égalité », *Lien social et Politiques*, no 47, 2002, p. 43-54.

Masson, Dominique, «Genrer le développement régional : les femmes et la condition féminine dans les C.R.D. du Québec, 1992-2004», *Revue canadienne des sciences régionales*, 28(1), 2005, p. 303-322.

Masson, Dominique (dir.), *Femmes et politiques: l'État en mutation*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005 (a), 295 p.

Masson, Dominique, «Formation des discours politiques et action institutionnelle: l'articulation des 'intérêts des femmes' dans le développement régional au Québec», *Labrys, études féministes*, 6 (août-décembre), 2004.

Masson, Dominique, «Mouvements sociaux et gouvernance comme gouvernementalité : l'exemple du mouvement des femmes québécois», *Gouvernance - Revue Internationale*, 3(1), p. 4-16, 2002.

Masson, Dominique, «Gouvernance partagée, associations, et démocratie : les femmes dans le développement régional», *Politique et sociétés*, 20 (2-3), 2001, 89-115.

Masson, Dominique, «Repenser l'État. Nouvelles perspectives féministes », *Recherches féministes*, 12 (1), 1999, p. 5-24.

Méda, Dominique, *Le travail : une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier, 1995.

Méda, Dominique, *Qu'est-ce que la richesse ?* Paris, Alto/Aubier, 1999.

Ninacs, William A., *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

Nelisse, Claude et Ricardo Zuniga (dir.), *L'intervention : les savoirs en action*, Paris, Éditions GGC, 1997.

Olivier, Michèle et Manon Tremblay, *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Ouellet, Francine, Jean-François René, Danielle Durand, Renée Dufour et Suzanne Garon, «Intervention en soutien à l'empowerment. Dans Naître égaux – Grandir en santé », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, no 1, 2000, p. 85-102.

Piron, Florence, «La production politique de l'indifférence dans le nouveau management public », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 27, no 3, 2003, p. 47-71.

Plaçon, Caroline, «Gouvernance et pluralisme juridique : articuler gouvernance mondiale et pratiques locales», dans Palau, Yves (dir.), *Gouvernance et normativité. La gouvernance des sociétés contemporaines au regard des mutations de la normativité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.

Rhéaume, Jacques, «La recherche-action : un nouveau mode de savoir», *Sociologie et sociétés*, vol. 14, no 1, p. 43-52.

Rodet, Diane, «Les définitions de la notion d'utilité sociale», *Économies et Solidarités*, vol. 39, no 1, 2008, p. 164-173.

Rose, Marie-Claude, « Amartya Sen : le débat sur la pauvreté contemporaine », *Possibles*, dans la revue automne 2002, p. 125-139.

Saillant, Francine, Michèle Clément et Charles Gauthier (dir.), *Identités, vulnérabilités, communautés*, Montréal, Éditions Nota bene, 2004.

Sen, Amartya, *Repenser les inégalités*, Paris, Seuil, 2000.

Singulières et plurielles. Enquête sur les femmes entrepreneurs et les travailleuses autonomes en Outaouais. Comité de travail sur l'entrepreneuriat féminin en Outaouais, novembre 2005.

Zuniga, Ricardo, «La recherche-action et le contrôle du savoir», *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 5, no 45, p. 35-45.

ANNEXE

RÉSUMÉ SYNTHÈSE DES RAPPORTS D'ÉTAPES

Quelques dimensions à retenir :

1- Les intentions générales du projet

- Identifier et recruter des partenaires et des organismes collaborateurs.
- Former des groupes-témoins de femmes dans neuf municipalités de la MRC afin d'informer et de partager le projet, et d'identifier les facteurs de sécurité économique.
- Organiser la promotion du projet et des activités (publicité, entrevues, affiches, dépliants, etc.) afin d'informer et de sensibiliser la population sur la sécurité économique des femmes.
- Réaliser un sondage maison sur la situation économique des femmes.
- Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) tout au long du processus de planification et poursuivre les rencontres avec les groupes-témoins de femmes durant la première et la deuxième année du projet.
- Identifier et compiler les ressources et les services disponibles afin de partager collectivement avec les femmes et les partenaires l'ensemble de ce répertoire de ressources dans le but d'identifier, d'une part, les avantages, les manques et les pratiques qui permettent d'atteindre la sécurité économique des femmes et, d'autre part, une première ébauche du plan communautaire en collaboration avec les partenaires et les femmes.
- Mettre en commun les capacités d'agir des individus et des collectivités sur la sécurité économique et la lutte contre la pauvreté.
- Mettre en place des actions qui seront entreprises par les participantes et participants (dont les organismes partenaires) comme étant le plus en mesure d'intervenir de manière efficace et concrète sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes.
- Soumettre une entente partenariale avec le CFVM qui engageait les partenaires à participer à des rencontres, à collaborer au projet, à partager leur savoir-faire et leurs expertises et à sensibiliser la population au projet sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes.
- Inscrire le plan d'action dans le champ des entreprises d'économie sociale et mettre en place des ateliers d'éducation sur la question du budget et de la consommation. Des ateliers qui visaient également une réflexion critique sur la société de consommation.
- Faciliter le réseautage des actrices et des acteurs locaux afin de construire une solidarité commune dans le but de mieux intervenir sur la sécurité et la prospérité économiques des femmes.
- Tenir compte de la dynamique territoriale et de la situation des femmes en milieu rural afin d'améliorer l'accès aux services qui est plus difficile à l'extérieur des villes-centres.

Le plan d'action communautaire, s'il est généreux dans ses intentions, est envisagé avec beaucoup de modestie considérant que le développement du territoire en termes de sécurité et de prospérité économiques échappe en grande partie aux acteurs locaux.

2- Les groupes-témoins de femmes

La formation de groupes-témoins de femmes a été l'une des démarches importantes du plan d'action communautaire. Il est possible de retenir de cette initiative les dimensions suivantes :

- La création des groupes-témoins permettra non seulement d'identifier les conditions sur la sécurité et la prospérité économiques, mais aussi de consolider la confiance en soi afin de faciliter ses propres démarches d'autonomie économique.

- C'est particulièrement la création de groupes-témoins de femmes et les rencontres avec les partenaires qui serviront d'amorce pour une réflexion sur la sécurité économique des femmes.

- La création des groupes-témoins permettra non seulement d'identifier les conditions de la sécurité et la prospérité économiques, mais aussi de consolider la confiance en soi afin de faciliter ses propres démarches d'autonomie économique.

- Malgré les moyens médiatiques qui ont été mis en place afin de publiciser largement la formation des groupes-témoins dans les médias locaux, la participation des femmes fut en-deçà des attentes souhaitée. Cependant, le contenu des rencontres avec ces groupes-témoins a permis d'apporter un éclairage pertinent sur la situation des femmes, d'identifier un certain nombre de lacunes et quelques pistes de solution.

Il s'agissait de donner la parole aux femmes afin de cerner le plus spontanément et largement possible les attentes et les problèmes vécus par les femmes. Mais plus particulièrement, c'est une façon de faire qui s'inscrit dans les pratiques d'animation féministe où les femmes se retrouvent entre elles afin de consolider un espace d'appartenance et une identité qui visent à construire le lien entre la précarité individuelle et les conditions structurelles qui leur sont favorables ou défavorables. Le rôle du Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia consiste alors à reprendre la parole des femmes afin de l'inscrire dans une démarche de revendication et de lutte pour une plus grande autonomie d'action où la sécurité économique constitue un moyen important.

3- Le sondage maison organisé par le CFVM

Le sondage organisé par le CFVM a permis de construire un cadre de réflexion sur la situation des femmes (causes et conséquences de la pauvreté, besoins et moyens pour faciliter la sécurité économique des femmes) et de jeter quelques des pistes de solution à partir desquelles les partenaires et les femmes ont été invités à débattre lors d'une rencontre au mois de mai 2013 (voir plus haut).

Pour compléter les dimensions retenues plus haut sur les résultats du sondage du CFVM et les groupes-témoins de femmes, soulignons :

- Que les hommes ont un plus bas taux de diplomation tout en étant plus nombreux à travailler à plein temps et comme propriétaires d'entreprise.

- Que le développement de la MRC repose sur l'exploitation des ressources naturelles favorise l'employabilité des hommes.
- Que du côté des femmes, le taux d'emploi est plus faible que celui des hommes malgré le fait qu'elles sont scolarisées, et ce à tous les niveaux (diplôme secondaire, collégial, universitaire).
- Que le salaire moyen des femmes est plus faible que celui des hommes et qu'elles ont moins recours à l'assurance-emploi.
- Que sur la conciliation travail-famille, les femmes sont plus souvent que les hommes contraintes à assumer cette responsabilité.

Bref, les femmes sont dans une situation de sécurité économique plus fragile que les hommes avec un revenu moyen inférieur et une plus grande difficulté à trouver de l'emploi. À cela s'ajoute des tendances (ou stéréotypes) dans le monde du travail qui perdurent, dont le fait que les femmes et les hommes occupent des emplois qui leur sont traditionnellement réservés, mais aussi de la famille où les hommes interviennent comme pourvoyeurs, alors que les femmes sont plus soucieuses de l'importance du programme qui porte sur la conciliation travail-famille. Elles se retrouvent par ailleurs, dans la plupart des cas advenant un divorce, avec la responsabilité des enfants.

Pour tenter de remédier à cette situation d'insécurité économique des femmes, le rapport souligne que des actions de sensibilisation sont nécessaires afin de trouver des moyens pour intervenir sur le dépassement des stéréotypes masculins dans le monde du travail qui ouvre difficilement la porte aux femmes tout en responsabilisant les hommes à un partage équitable des tâches familiales. Du côté des femmes, il est recommandé de trouver des moyens afin d'augmenter leur accès aux organismes de développement tout en levant les stéréotypes qui les amènent à se restreindre dans les emplois qu'elles pourraient exercer et à changer leur regard sur cette équation femme=famille.

4- Les moyens d'action

L'activité Commun'out constitue une étape importante du plan d'action qui a permis de donner une plus grande visibilité aux organismes communautaires et ainsi d'en faciliter l'accessibilité.

Le projet de mise en place d'une Accorderie et d'un fonds d'accès au microcrédit sont les deux moyens retenus pour répondre à la sécurité économique des femmes. L'Accorderie est d'abord le choix des femmes en faveur d'une économie alternative.

La conciliation travail-famille est une priorité qui a été relevée par les femmes lors du sondage maison mené par le CFVM. Cette priorité est considérée comme un prérequis pour faciliter la sécurité et la prospérité économiques des femmes.

Nous sommes dans une démarche de lutte contre la pauvreté et la précarité économique des femmes. Il s'agit donc de répondre à cet objectif en misant sur des moyens qui permettent de contrer la pauvreté en répondant à des besoins essentiels dont se nourrir, se loger, accéder à un soutien financier, s'entraider et transformer les rapports homme-femme par, entre autres, des politiques de conciliation travail-famille. C'est ce que le CFVM appelle les besoins de base, qui

reposent sur des besoins essentiels (la nourriture, le logement, un revenu), mais aussi sur des besoins sociaux qui vont permettre aux femmes d'avoir accès à des activités sociales et économiques, tout en prenant compte des rapports d'égalité comme l'importance de la conciliation travail-famille. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les projets comme l'Accorderie, le microcrédit, les cuisines collectives, les jardins communautaires, et l'entrepreneuriat au féminin et la conciliation travail-famille.

L'on peut dégager, du plan d'action communautaire, des principes qui s'inscrivent dans la logique de l'économie sociale «dans l'économie sociale à la base l'on part de besoins de population et non de marché» : produire et s'alimenter (jardins communautaires), échanger (Accorderie) et former (ateliers d'éducation populaire).

5- Empowerment

Si la notion d'empowerment n'est pas toujours explicitement nommée, elle va structurer l'ensemble de la démarche du plan d'action.

L'évaluation du processus d'empowerment auprès des femmes participant aux groupes-témoins constituait une démarche longue dans le temps qui dépassait les limites temporelles du projet. Il ne pouvait également être évalué par le Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia que sur l'ensemble du projet dont la mise en place d'activités d'information et de réseautage constituaient des facteurs facilitant l'empowerment des femmes. Et c'est sur cette dimension que le plan d'action communautaire fut mis en place. Dans ce sens, l'idée d'empowerment comme mode d'action pour l'accès aux ressources pour et avec les femmes traversait les différentes étapes du plan d'action.

6- L'analyse différenciée selon les sexes

L'analyse différenciée entre les sexes (ADS) nous semble plus appropriée à cause du «différenciée», qui évoque non seulement la différence dans la comparaison, mais aussi le différend qui ouvre le débat et un questionnement sur les rapports de pouvoir.

Essentiellement, le rapport vise la prise en compte d'une ADS afin de porter une attention particulière aux stéréotypes (dont la tenue, par les organismes, de statistiques sexuées) tout en misant sur l'amélioration et la visibilité des services offerts aux femmes. Cette dernière remarque sur les services était également une recommandation des femmes qui ont participé au sondage mené par le CFVM.

Les données du sondage maison et les rencontres avec les groupes-témoins de femmes apportent des indications pertinentes sur l'ADS (voir plus haut).

7- Le sondage Léger Marketing

Le sondage sur l'entrepreneuriat au féminin vient positionner le plan d'action communautaire et le CFVM sur le terrain d'une démarche économique qui se situe dans les créneaux plus traditionnels. Dans ce sens, le CFVM n'oppose pas l'entrepreneuriat individuel (entreprise privée) et l'entrepreneuriat collectif (entreprise collective) ni l'exclusion de l'entreprise privée, mais vise plutôt à appuyer l'inscription des femmes dans une démarche entrepreneuriale tout en défendant les principes d'égalité, d'équité et de justice au sein des entreprises qu'elles soient privées ou collectives.

L'initiative du sondage sur l'entrepreneuriat au féminin et les démarches entreprises par le CFVM sur la conciliation travail-famille-étude constituent deux volets du plan d'action communautaire qui ont permis d'inscrire le CFVM, et plus particulièrement le mouvement féministe, dans une démarche de développement économique en collaboration avec les acteurs et organisations économiques locaux. Ce tissage n'est pas banal, puisqu'il permet de faire circuler au sein des organisations des conceptions parfois différentes voire conflictuelles de la sécurité et de la prospérité économiques, tout en prenant compte des pratiques économiques féministes.

Quelques données retenues lors des rencontres avec les partenaires qui corroborent celles des groupes-témoins de femmes :

- que les gens sont parfois peu satisfaits des services rendus à très satisfaits (tout dépend de l'organisme dont il est question) ;
- que la question des données sexuées n'est pas retenue par tous les organismes;
- que dans certains organismes le taux de fréquentation des femmes est plus élevé alors que chez d'autres la fréquentation est égale, tout en soulignant que l'on est dans «un monde d'homme» (voire la MRC) ;
- que dans la grande majorité des cas, la grandeur du territoire couvert pose un problème d'accès aux services;
- que les personnes responsables des services rendus sont en général satisfaites de leur capacité de répondre aux demandes de la population, précisant toutefois que la couverture du territoire pose problème;
- que la défense des droits des citoyennes et des citoyens devrait être mieux connue;
- que la lutte contre la pauvreté est une préoccupation très importante;
- que les principaux problèmes rencontrés portent sur le transport, le service de garderie, le financement, le manque de ressources humaines, le manque de publicité des organismes, l'accès aux services, le chômage, le manque d'accès à l'éducation faute de moyens financiers (prêts et bourse);
- que les organismes devraient mieux se concerter;
- que dans le meilleur des mondes, il y aurait une épicerie communautaire, de l'intercoopération, des actions pour tous les types de clientèles, des cuisines collectives, un accès plus souple et plus large à une formation à l'emploi qui permet en même temps de bénéficier de l'assurance-emploi, plus d'emplois, une augmentation du salaire minimum, l'équité salariale, un monde sans misère et une convergence des acteurs vers une priorité commune.